

**OMAR REBRAB, PATRON DE HYUNDAI MOTORS ALGÉRIE :**

**“NOUS AVONS EU DES ASSURANCES QUE L'ÉTAT NE BLOQUERA PAS NOS PROJETS”**

Page 6

**PAYS LES PLUS SÛRS**

**L'ALGÉRIE À  
LA 103<sup>E</sup> PLACE  
MONDIALE**

Page 3

ISSN : 1112-7449

**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 3921 | Lundi 17 février 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**MANIFESTATION  
ANTI 5<sup>E</sup> MANDAT**

**KHERRATA  
CÉLÈBRE LE 1<sup>ER</sup>  
ANNIVERSAIRE**

Page 3

**À QUELQUES JOURS DE SON 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE**

# **TEBBOUNE REND HOMMAGE AU HIRAK**



- **Lutter contre la corruption et l'abus de fonction**
- **Le Président s'attaque aux lobbies de l'importation**
- **Plus de cortèges officiels de 30 voitures**
- **100 mds DA injectés dans les communes**
- **Impôts : Une loi criminalisant le non-paiement**
- **Aucune restriction dans la révision constitutionnelle**

Pages 4-5



**117**  
mille consultations  
enregistrées en  
2019 au niveau du  
CPMC d'Alger.

**234**  
personnes tirées  
au sort à  
Mostaganem pour  
se rendre au  
Hadj.

**500**  
micro-entreprises  
d'installation de kits  
GPL menacées de  
disparition.

## Le Guide de diabétologie mis à jour

Le président de la Société algérienne de diabétologie, le professeur Mourad Samrouni a annoncé la mise à jour du Guide des bonnes pratiques en diabétologie conformément aux nouvelles recommandations internationales relatives aux médicaments innovants.

S'exprimant à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée de formation dédiée aux médecins généralistes pour l'amélioration de la prise en charge du diabète et des maladies qu'il provoquent, le professeur Samrouni a fait état de l'actualisation du Guide des bonnes pratiques en diabétologie conformément aux nouvelles recommandations internationales relatives aux médicaments innovants, rappelant la réunion tenue entre le ministère de la Santé et les experts du domaine pour l'enrichissement de ce Guide. Faisant état d'une prochaine réunion entre experts et cadres de la Caisse nationale de la sécurité sociale pour inclure les médicaments innovants dans la liste des médicaments remboursables, le président de la Société algérienne de diabétologie a



expliqué que "ces médicaments sont très importants pour le diabétique car ils contribuent à l'amélioration de la prise en charge des maladies cardiovasculaires", comme l'a démontré l'expérience dans les pays développés.

## Forte affluence au Salon de l'olive et de l'huile d'olive à B. B. A.



Une forte affluence de visiteurs a été enregistrée lors du 3<sup>e</sup> Salon régional de l'olive et de l'huile et d'olive, ouvert à Bordj-Bou-Argeridj avec la participation de 25 exposants. Le premier jour de cette manifestation, organisée au siège de la chambre d'agriculture, a connu un véritable engouement de la part des professionnels de la filière oléicole mais aussi de citoyens. Le salon, à caractère éminemment commercial, vise à permettre aux consommateurs d'acquérir les meilleures quali-

tés d'huile d'olive à des prix raisonnables et constitue également une réelle opportunité pour les professionnels d'échanger leurs expériences et d'unifier leurs efforts pour développer la filière oléicole et ses produits.

Fort de plus vingt ans d'expérience dans la wilaya de Chlef, l'exposant Yacine Bensabeh a pour sa part affirmé qu'il va encadrer des sessions de formation au profit des agriculteurs locaux sur les techniques de récolte oléicole, la protection des arbres et le stockage des produits dans le but d'augmenter le rendement de cette filière. Il est à noter qu'en marge de l'ouverture de cette manifestation, un accord a été signé entre les producteurs d'olives de la wilaya et la Caisse régionale de mutualité agricole afin d'accompagner et assurer l'activité oléicole contre les différents risques, a indiqué le directeur de la CRMA. Cette manifestation organisée conjointement par la chambre d'agriculture et la direction des services agricoles se poursuivra jusqu'au 18 février.

## Belabsi Akram remporte la 2<sup>e</sup> étape de l'épreuve sur route de cyclisme

Le cycliste Belabsi Akram s'est adjugé l'épreuve sur route individuelle de la Coupe d'Algérie cadets garçons, disputée samedi sur une distance de 54 kilomètres dans la commune d'Aïn-Trid à Sidi Bel-Abbès. Akram Belabsi a pris la première place devant Medjadji Mohamed du "Vélo club de Koléa" et Mechichi Diaa-Eddine du "Vélo club de Ben Badis" de Constantine.

Cette deuxième étape réservée à la course sur route en individuel, à laquelle ont pris part 101 jeunes coureurs cyclistes cadets garçons de 22 clubs du pays présents à Sidi Bel Abbès, est jugée d'un niveau technique "appréciable" par les spécialistes de la Petite Reine. La première étape du contre-la-montre, disputée vendredi sur une distance de 7 kilomètres à Sidi-Ali Boussidi, a été remportée par le coureur de l'ASN Oued-Tlélat, Belabid Mohamed-Amine avec un temps de 10'04"00 suivi de Belabsi Akram du club "Majd Blida" avec 10'05"00 et Belarbi Adem de l'ASN Oued Tlélat avec 10'41"00. A l'issue de deux étapes, Belabsi Akram occupe la première place au classement général devant Khatir Abderrahmane de l'Académie du vélo de Constantine et



Boutiba Mokhtar de Vélo Club de Koléa. Cette première manche de la Coupe d'Algérie cadets a été disputée sur deux journées, elle a été organisée par la Ligue de cyclisme de Sidi Bel-Abbes en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme.

## Sa chanson séduit... le juge, un jeune qui conduisait ivre relaxé

Sa chanson, intitulée *Choices*, a ému le tribunal.

Un jeune homme de 18 ans avait été arrêté en août dernier avec 2,15 grammes d'alcool par litre de sang alors qu'il conduisait à Dunedin, en Nouvelle-Zélande. Pendant le délai obtenu pour préparer sa défense, il en a profité pour composer un morceau de musique disant à quel point il était désolé. Lors du jugement, mercredi 12 février, il a chanté sa nouvelle composition au juge, qui l'a trouvée "très, très impressionnante".

D  
I  
X  
I  
T



## MOUSSA TOUATI

*"Il appartient d'impliquer les jeunes dans les efforts de développement à travers la création des opportunités d'investissement au profit de cette catégorie de l'accompagner dans la faisabilité de leurs projets pour mettre l'Algérie au diapason de l'économie mondiale."*

DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES EN FAILLITE

# Des milliers de travailleurs menacés de licenciement

*Des syndicats et experts en entreprise ont appelé à procéder aux nationalisations des entreprises en faillite. Selon eux, les menaces de licenciement pèsent sur des milliers de travailleurs, dont les premiers départs ont été annoncés.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des experts dans le monde syndical, dont Nouredine Boudierba et Mounir Betraoui, ont appelé dans une lettre publiée dans leurs pages Facebook *“à une solution urgente pour arrêter les licenciements massifs dont sont victimes des milliers de travailleurs”*, dont une bonne partie appartient à des groupes publiques et privées en faillite. Si le chiffre alarmant de 750.000 travailleurs, qui ont quitté leur poste de travail a été confirmé l’année dernière, il n’en demeure pas moins que d’autres milliers de travailleurs sont actuellement sous la menace. Nouredine Boudierba explique, que *“les entreprises privées qui ont eu des administrateurs à leur tête suite à leur faillite déclarée, n’ont pas encore libéré les salaires des employés”* qui sont toujours en attente depuis des mois. En effet, plusieurs de ces entreprises, dont certains de leurs patrons sont en prison, observent une situation des plus difficiles. Un autre syndicaliste Mounir Betraoui confirme,



que *“même certaines entreprises publiques qui n’ont pas encore eu leur plan de sauvetage, sont menacées de liquidation”* et verront probablement au cours de ces mois, des départs importants de leurs salariés. Ces syndicalistes qui alertent les autorités sur cette hémorragie, s’attendent à une explosion sociale si des solutions immédiates et urgentes ne seraient pas adoptées dans les jours ou semaines qui suivent. En effet, ce sont les industries des secteurs de l’automobile, de la mécanique et de l’électronique, qui sont les plus touchés par cette menace grandissante. Les spécialistes en syndicat considèrent, que *“la nomination des administrateurs à la tête de ces groupes, n’ont pas aplani la situation sociale des travailleurs”*. Ces derniers, rappelons-le, ont été désignés par

le gouvernement actuel pour évaluer les pertes financières de ces entreprises, et entamer des procédures d’audit sur leurs comptes. Mais selon ces syndicalistes, aucun plan social n’a été pour l’heure adopté, d’autant qu’ils s’interrogent sur la non adoption de cette mesure, au regard de la loi sur le travail qui prévoit pourtant dans ces articles ce genre de situations lorsque les entreprises sont déclarées en état de faillite ou en cessation d’activités. A défaut d’assurer les salaires, la solution extrême serait d’accorder des indemnités de licenciement à ces travailleurs, alors que jusqu’à cette démarche n’aura pas recours tant que les rapports des administrateurs ne seraient remis aux autorités.

F.A.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L’ONU

## L’Algérie réclame deux sièges permanents pour l’Afrique

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L’ambassadeur Sofiane Mimouni, représentant permanent de l’Algérie à l’ONU, a appelé à New York à réparer l’injustice historique que l’Afrique continue de subir, en attribuant dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité, deux sièges permanents au Continent. S’exprimant lors de la première réunion sur les négociations intergouvernementales relatives à la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité, l’ambassadeur a réaffirmé le soutien de l’Algérie à la position africaine commune sur cette réforme, telle que reflétée dans le Consensus d’Ezulwini et la Déclaration de Syrte. A ce propos, le représentant de l’Algérie a souligné, que les deux sièges permanents doivent avoir *“tous les privilèges et droits inhérents à cette catégorie, y compris le droit de veto”*, réclamant par la même occasion deux autres sièges non permanents pour le Continent. M.Mimouni s’est félicité, à ce titre, du large soutien dont bénéficie désormais la position africaine commune, de la part d’un nombre important d’Etats membres

et de groupes d’intérêt, précisant qu’il s’agit là *“d’une reconnaissance qui conforte la validité et la justesse de la requête de l’Afrique”*. L’ambassadeur a exprimé le souhait que la célébration, cette année, du 75e anniversaire de la création de l’Organisation des Nations-Unies, puisse *“offrir l’occasion d’insuffler un nouvel élan au processus de réforme du Conseil de sécurité”*. Dans ce cadre, il a relevé la nécessité de tirer profit *“des progrès accomplis jusqu’ici pour aboutir à un Conseil de sécurité plus représentatif, démocratique, efficace, transparent et accessible”*. M.Mimouni a réaffirmé la pertinence du cycle de négociations intergouvernementales, en tant que forum unique et légitime pour poursuivre le débat sur la réforme du Conseil de sécurité, en vue de réaliser une réforme globale du Conseil de sécurité qui englobe les cinq principaux aspects de cette réforme, à savoir, les catégories de membres, la question du droit de veto, la représentation régionale, la taille du Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail, et la relation entre le Conseil et l’Assemblée générale.

Il a estimé, qu’en dépit des difficultés qui continuent de marquer ce processus, il était essentiel de continuer à s’engager collectivement, afin d’aboutir à une réforme du Conseil de sécurité qui puisse recueillir le consensus le plus large possible. *“Face aux réalités d’un monde en évolution rapide, il est crucial de maintenir le système international sur la voie d’un multilatéralisme démocratique, dynamique et efficace”*, a-t-il indiqué, en marquant la disponibilité de l’Algérie, en sa qualité de membre du Comité des Dix (C-10), à s’engager de manière constructive dans le processus de négociations intergouvernementales. Pour réussir, ce processus doit *“demeurer inclusif et transparent”*, a-t-il préconisé. Lors de cette première réunion, coprésidée par les Emirats Arabes Unis et la Pologne, l’ambassadeur a mis en exergue la nécessité *“d’une réforme globale du système des Nations-Unies qui respecte les principes, objectifs et idéaux de la Charte des Nations-Unies, pour un monde plus juste fondé sur l’universalisme, l’équité et l’équilibre régional”*.

R. R.

PAYS LES PLUS SÛRS

### L’Algérie à la 103<sup>e</sup> place mondiale

L’Algérie a été classée à la 103<sup>e</sup> place des pays les plus sûrs sur 180, par Insurly, un comparateur d’assurances voyage, qui a dressé le classement 2020 des pays les plus sûrs et les plus dangereux.

L’indice Insurly permet de connaître le niveau de risque d’un pays, lorsqu’on part en voyage. Cet indice, allant de 0 à 100, est construit selon 4 sources de risques : violences et terrorisme, catastrophes naturelles, santé (épidémies, installations sanitaires, qualité de l’air, ...) et transport. La Suisse se classe en tête de ce classement, avec un score de 93,4. Les risques y sont insignifiants, avec des excellentes installations de santé, très peu de violences et très peu d’accidents de transport, précise le comparateur.

Singapour occupe la 2<sup>e</sup> place, avec un score de 92,7. L’île jouit d’un cadre idéal pour les voyageurs, notamment en termes de sécurité. La Norvège arrive à la 3<sup>e</sup> position, avec un score de 91,1. Elle obtient notamment la meilleure note sur le risque lié à la santé.

Le Qatar occupe la 19<sup>e</sup> place, avec un score de 80,2. Le Bahreïn arrive à la 28<sup>e</sup> place, les Emirats Arabes Unis 37<sup>e</sup>, le Koweït 54<sup>e</sup>, la Turquie 69<sup>e</sup>, la Syrie 113<sup>e</sup>, la Libye 117<sup>e</sup> et l’Irak 118<sup>e</sup>.

Quant aux pays voisins de l’Algérie, le Maroc occupe la 79<sup>e</sup> place et arrive la Tunisie à la 82<sup>e</sup> position. L’Iran, visée par des sanctions américaines, occupe la 84<sup>e</sup> place. Le Liban et l’Arabie saoudite occupent respectivement, la 96<sup>e</sup> et 97<sup>e</sup> place.

La France se classe 32<sup>e</sup> avec un score de 77,2/100. Elle est notamment pénalisée par son classement sur le risque de violence, où les actes de terrorismes contribuent à faire baisser sa note. Les Etats-Unis occupent la 44<sup>e</sup> place de ce classement.

En tête des pays les plus dangereux, se trouvent trois pays africains : la République centrafricaine 178<sup>e</sup>, avec un score de 19,7, suivi de la République Démocratique du Congo 179<sup>e</sup>, avec un score de 14,8 et, enfin, le Soudan du Sud 180<sup>e</sup>, avec un score de 14,3.

Le comparateur explique, par ailleurs, que les données sur le Coronavirus n’ont pas été incluses, car le phénomène est trop récent et non stabilisé.

*“Nous avons voulu créer un indicateur utile et fiable, afin que certains voyageurs prennent conscience des risques, dans certains pays qui n’ont pas les mêmes standards de sécurité ou de santé que le nôtre”*, explique David Dumont, Président d’Insurly, dans un communiqué.

MANIFESTATION  
ANTI 5<sup>E</sup> MANDAT

### La ville de Kherrata célèbre le 1<sup>er</sup> anniversaire

L’historique ville de Kherrata, dans la wilaya de Bejaia, a renoué hier avec sa vocation de bastion de la lutte populaire, pour célébrer le premier anniversaire de la fameuse manifestation contre le cinquième mandat du président déchu.

Ils sont des milliers à avoir rallié cette localité, sous un soleil printanier, dont des personnalités nationales, comme Lakahdar Bouregaâ, Samir Bêlaribi, des animateurs du Hirak sur les réseaux sociaux pour fêter cet anniversaire, prélude à la Révolution du 22 février.

Les manifestants ont arpenté le principal boulevard de la ville pour réclamer encore et toujours *“le changement profond”*.

Brandissant haut les portraits de Karim Tabbou, Fodhil Boumala et les détenus du Hirak, les manifestants scandaient des slogans dédiés à la liberté et la fraternité des Algériens *“les Algériens Khaoua”*, *“Matkhawfounach bel ochria rabatna lmisia”*, *“Manach Habssin lil houria metaatchin”*.

R. N.

# Tebboune : "Les walis doivent casser les murs de la défiance entre l'Etat et le citoyen"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier à Alger que le "Hirak populaire pacifique qui célèbre son 1er anniversaire traduit la volonté du peuple qui a pris son élan, en décembre dernier, pour une élection transparente et intégrale où il a réitéré son engagement pour un changement radical.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Il y a de cela "une année, les citoyens et citoyennes sont sortis dans un Hirak béni pacifique, sous la protection de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) pour revendiquer le changement et rejeter, pacifiquement, l'aventure qui a failli conduire à l'effondrement de l'Etat national et de ses piliers pour retomber dans la tragédie vécue lors des années 90". Le président de la République a mis en avant l'élan du peuple algérien pour une élection transparente et régulière. "Telle a été la volonté, invincible, du peuple, car émanant de la volonté d'Allah", a-t-il soutenu. Tebboune a rappelé avoir réitéré, à l'issue de son élection à la magistrature suprême, "son engagement à opérer un changement radical, pour satisfaire les revendications

du Hirak béni".

S'adressant aux walis lors de cette première rencontre depuis son élection, le Président Tebboune a déclaré "nous sommes réunis aujourd'hui, en cette conjoncture particulière où vous êtes tenus en tant que responsables locaux à opérer un changement au niveau local, à rompre définitivement avec les anciennes pratiques en vous rapprochant des citoyens afin de briser le cloisonnement créé par le passé entre le citoyen et l'Etat pour rétablir la confiance perdue".

Cette réunion est une occasion "où sont réunis l'autorité de planification et l'autorité d'interface locale" pour un objectif unique et un effort unifié pour prendre en charge "les aspirations des citoyens et mettre un terme à leurs souffrances, dans le cadre d'une nouvelle ère et une nouvelle République de manière à construire une Algérie nouvelle", a affirmé le président de

la République.

Cet objectif pourra se traduire à travers l'adoption "d'un nouveau mode de gouvernance assaini de tous les vices, ambiguïtés, corruption ou autoritarisme", et ce dans le but de préserver le droit du citoyen et sa dignité, a-t-il ajouté.

Tebboune avait appelé, au lendemain de son élection à la magistrature suprême, les participants au Hirak populaire à un dialogue "sérieux" pour l'intérêt de l'Algérie.

"Je m'adresse directement au Hirak, que j'ai à maintes reprises qualifié de béni, pour lui tendre la main afin d'amorcer un dialogue sérieux au service de l'Algérie et seulement l'Algérie", a-t-il déclaré à ce propos. Le Hirak qui a permis l'émergence de plusieurs mécanismes, à l'instar de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) "a remis l'Algérie sur les rails de la légitimité, la préservant ainsi de l'aventurisme et des manœuvres qui ont

failli torpillé le peuple algérien", a-t-il rappelé promettant d'œuvrer à "rendre justice à toutes les victimes de la Issaba (bande criminelle)".

"Il est temps de concrétiser les engagements pris lors de la campagne électorale, sans aucune exclusion ou marginalisation, ni intention de vengeance", a-t-il soutenu, soulignant qu'il œuvrera avec "toutes les parties pour tourner la page du passé et celle de la nouvelle République avec un nouveau esprit et une nouvelle approche". Pour rappel, le Hirak populaire a débuté, un vendredi le 22 février de l'année passée, lorsque des citoyens sont sortis pour exprimer leur rejet de la candidature de l'ex-Président, Abdelaziz Bouteflika, à un nouveau mandat présidentiel et leur mécontentement devant la situation du pays du fait des politiques précédentes.

L. B.

## CORRUPTION ET ABUS DE FONCTIONS

### Impérative poursuite de la lutte

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent à Alger sur la nécessité de poursuivre "avec rigueur" la lutte contre la corruption et l'abus de fonctions. Intervenant à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis Tebboune a déclaré "nous devons poursuivre rigoureusement la lutte contre la corruption et l'abus de fonctions", estimant que le citoyen souffrait encore de ce qu'il a qualifié de "petite corruption". Affirmant que "le citoyen est en droit de bénéficier des services de l'administration et de demander les

documents dont il a besoin, sans qu'une quelconque compensation ne lui soit exigée en contrepartie", le président de la République a rappelé, à cet égard, l'existence de pratiques "inacceptables" exercées par l'administration contre le citoyen, ce qui est plus grave que la corruption, a-t-il soutenu. "L'abus de fonction dans le but de s'enrichir reste illicite (Haram), doù l'impératif de lutter contre ce phénomène car nul n'a le droit d'exiger au citoyen une compensation en contrepartie d'un service", a ajouté Tebboune, appelant les responsables concernés à honorer leurs

engagements vis-à-vis du citoyen qui "sait pertinemment distinguer le véritable responsable, de celui qui veut gagner du temps". Etayant ses dires, le Président Tebboune a cité le dossier d'attribution de logements à Alger où 16.800 certificats de résidence falsifiés avaient été découverts, vendus à 1.500 Da le certificat. Il s'agit d'un sujet "sensible touchant directement le citoyen", a-t-il dit, appelant à combattre ce phénomène, et ce "quelle que soit la personne impliquée".

R. N.

### "100 mds DA injectés dans les communes dès le mois de mai"

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a fait savoir, lors de son discours à l'occasion de la tenue de la réunion Gouvernement-walis à Alger, que 100 milliards de dinars seront injectés dans les communes en avril ou mai. "Il y a des citoyens qui vivent à l'époque d'avant 1962. Certes, ils sont libres mais leur situation financière est tragique, ce qui normalement ne devrait pas exister car nous avons les moyens pour l'éviter", a-t-il déclaré. "On n'exige pas à ce que la campagne devienne une ville, malgré que certaines villes sont devenues des campagnes. On veut juste à ce qu'une vie digne soit garantie au niveau de la campagne", A-t-il dit.

## HORMIS CE QUI A TRAIT À L'UNITÉ ET À L'IDENTITÉ NATIONALE

### Aucune restriction dans la révision constitutionnelle

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé dimanche à Alger qu'"il n'existe aucune restriction" dans la révision constitutionnelle prévue hormis ce qui a trait à l'unité et à l'identité nationales. En écoutant récemment un exposé du président du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, Ahmed Laraba, sur ce qui a été concrétisé à ce jour dans ce domaine, "j'ai insisté sur le fait qu'il n'existe aucune restriction (en la matière) hormis ce qui a trait à l'unité nationale et à l'identité nationale", a précisé le président Tebboune dans son allocution à l'ouverture de la rencontre Gouvernement-walis. Le président de la

République a, à cet égard, rappelé que dès sa finalisation, la première mouture de la révision constitutionnelle sera distribuée à tous "afin que la Constitution soit consensuelle", estimant que "tout un chacun est en droit d'émettre un avis, négatif ou positif" sur ce document. La prochaine Constitution "consacrera la séparation des pouvoirs pour définir les missions de chacun. Cela nous permettra de rompre avec les anciennes pratiques et les dérapages de l'autocratie". La révision constitutionnelle prévue intervient dans le cadre de la "nouvelle politique que nous voulons adopter pour opérer le changement", a-t-il dit, ajoutant "nous devons bâtir ensemble une démocratie réelle et solide,

non conjoncturelle et pas sur mesure. Nous empruntons progressivement cette voie" qui aura pour première étape la révision de la Constitution, étant "la base même de la gouvernance dans tous les systèmes".

Le Président Tebboune a évoqué la création éventuelle d'une Cour constitutionnelle indépendante qui se prononcera sur les "litiges opposant les Pouvoirs", et ce, a-t-il dit, en plus de l'actuel Conseil constitutionnel. En deuxième étape, il sera procédé à la révision de la loi organique relative au régime électoral, et ce dans le cadre d'une démarche visant à "écarter l'argent sale et les corrompus de la politique et permettre l'émergence d'une nouvelle classe politique

de jeunes". A ce titre, le Président a souligné que le Code électoral "sera complètement révisé et verra l'introduction de mesures de contrôle qui permettront d'accéder aux postes par la voie des urnes", et ce dans l'objectif d'"éradiquer les phénomènes de fuite des responsabilités et de l'achat des consciences". Le Code électoral sera révisé, poursuit M. Tebboune, "afin de parvenir à des institutions élues irréprochables, disposant de prérogatives constitutionnelles, en mesure de demander des comptes à qui que ce soit, et d'aborder les dossiers qui intéressent l'opinion publique".

R. N.

# Le Président s'attaque aux lobbies de l'importation

*Évoquant le volet économique dans son intervention lors de la rencontre entre les walis et le Gouvernement, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a souligné que "l'économie du pays est en grande difficulté, en s'attaquant en même temps aux lobbies des importations qui visent les surfacturations".*

"**N**ous savons importer mais nous ne savons pas vendre", a-t-il lancé face aux membres du Gouvernement, les walis et chefs de daïra présents au palais des nations à Alger. Le président de la République s'en est pris aux lobbies des importations qui, selon lui, détruisent les capacités de productions locales. A titre d'exemple, Tebboune a cité le secteur des céréales, entre autres, l'Office algérien interprofessionnel des céréales, (OaIC) et celui des aliments de bétail Onab, qu'il accuse de favoriser les importations sur la production locale. Le Président a estimé anor-

mal que "l'Algérie importe de grandes quantités de maïs et de blé, or que c'est possible de les produire localement". Selon lui : "Cette situation est maintenue par des lobbies qui essayent de faire pression pour garder les importations et pratiquer de la surfacturation". Sans donner trop de détails le Président a estimé le volume de la surfacturation "à la moitié des exportations algériennes annuelle de pétrole". A ce propos, il a ordonné l'interdiction d'importation de toutes les matières premières qui sont produites localement, à l'instar des extraits de fruits.

## Les industriels du CKD/SKD rendront des comptes

Évoquant les cas des CKD et SKD ou le gouvernement a ordonné la libération des kits qui sont bloqués aux ports, le Président Tebboune a souligné que cette décision est prise à cause des postes d'emplois qui risquent de disparaître. "Il serait de préférence mieux d'aller vers d'autres secteurs plus rentables comme les sévices", a-t-il ajouté. Pour remédier à cette situation, Tebboune a instruit le Premier ministre et le ministre de l'Industrie à la mise en place d'une nouvelle politique industrielle dans les prochains jours. Une politique qui fixe les règles d'un vrai investissement.

L. B.



## Tebboune ne veut plus de cortèges officiels de 30 voitures

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit hier à l'ouverture de la rencontre Gouvernement-walis, les responsables centraux et locaux de lutter contre le gaspillage des dépenses publiques.

"Il faut lutter contre le gaspillage, notamment à l'occasion des visites qui doivent devenir le slogan de la résolution des problèmes de développement", a soutenu M. Tebboune.

"Les visites ne sont pas synonymes d'ostentation et de festins, nous devons éviter les cortèges composés de 20 à 30 voitures et dont seulement trois ou quatre véhicules transportent les personnes concernées".

Les cortèges ministériels doivent "impérativement transporter les personnes concernées seulement et si le déplacement

sur le terrain est indispensable, il y a le transport public".

Par ailleurs, selon le compte-rendu de l'agence officielle, Tebboune a affirmé que "les dépenses publiques doivent être affectées à la résolution des problèmes de développement et non pas gaspillées et utilisées pour la réfection des trottoirs tous les six mois".

A ce titre, le Président Tebboune a indiqué que "les trottoirs sont parfois rénovés tous les six mois alors que le citoyen habitant à quelques kilomètres du chef-lieu de la wilaya manque d'eau et d'électricité", mettant l'accent sur l'impératif de maîtriser et de contrôler les marchés publics portant sur ces travaux.

"Le contrôle technique a fait défaut faisant de chaque investissement de développement local une source de gaspillage. Ce

que nous réalisons est refait trois ou six mois après, et ce en toute impunité", a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a appelé, dans ce cadre, les directions techniques au niveau des ministères à assumer la responsabilité de contrôle de la qualité des investissements afin d'éviter le gaspillage. "Les directions techniques relevant des ministères techniques seront désormais responsables de la qualité", a indiqué le président de la République, relevant l'impératif d'adopter "des normes permettant de développer le pays sans gaspillage aucun ni un recours quelconque à la rénovation des travaux réalisés après quelques mois, devant la consternation du citoyen".

L. B.

## Préparation d'une loi criminalisant le non-paiement des impôts

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé, hier à Alger, la préparation d'une loi criminalisant le non-paiement des impôts. "Une loi criminalisant le non-paiement des impôts est prévue, à l'instar de ce qui est vigueur dans plusieurs pays à travers le monde, dont les Etats-Unis où le non-paiement des impôts est considéré comme étant un crime économique", a déclaré le Président Tebboune à l'ouverture de la rencontre Gouvernement-walis.

"Certains prétendent être parmi les plus riches de ce pays, alors qu'ils figurent en bas du classement des contribuables, tandis que le fonctionnaire, lui, s'acquitte de ses impôts par retenue sur salaire", a soutenu le Président. Par ailleurs, Tebboune a évoqué les créances bancaires de certains investisseurs, ayant dépassé 1.000 milliards DA en janvier 2020.

"En janvier dernier, certains investisseurs devaient un montant de 1216 milliards DA aux banques", a-t-il dit. "Le passé récent tragique a provoqué une hémorragie des fonds de l'Etat, en devise et en dinar, c'est pourquoi les citoyens s'interrogent aujourd'hui sur les méthodes à même de garantir les financements", a ajouté le Président Tebboune.

"Le financement existe mais les remboursements ne sont pas effectués", a affirmé le président de la République.

R. N.

## "Les dettes des investisseurs s'élèvent à 1.216 milliards de dinars"

"Les dettes des investisseurs auprès des banques algériennes s'élèvent à 1216 milliards de dinars au cours du mois de janvier", a déclaré, dimanche 16 février 2020, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre Gouvernement-walis. Le président de la République a évoqué la dilapidation des fonds publics en devises et en dinars, réitérant la lutte contre le phénomène et sa criminalisation. Le Président Tebboune a également affirmé que l'acte de non-paiement des impôts sera incriminé et considéré comme un crime économique. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la rencontre Gouvernement-walis intervient dans un contexte particulier et vise à concrétiser les exigences du mouvement populaire, appelant les

walis à changer les vieux comportements et à aller vers le citoyen pour retrouver la confiance perdue.

## "J'accepte la libération des collections CKD/SKD"

Tebboune a confirmé la libération des collections CKD/SKD en souffrance dans les ports et destinés au montage automobile, en soulignant que c'était pour la dernière fois. "J'accepte la libération des collections CKD/SKD, mais après deux mois, je demanderai des comptes", a affirmé le Président. Il a par ailleurs souligné que la production nationale était une priorité : "Nous allons importer que le"

R. N.

OMAR REBRAB, PATRON DE HYUNDAI MOTORS ALGÉRIE:

# “Nous avons eu des assurances que l’État ne bloquera pas nos projets d’investissement”

*“Nous avons eu des assurances que l’État ne bloquera pas nos projets d’investissement, avec cette nouvelle équipe qui veut diversifier l’économie”, a affirmé Omar Rebrab, patron de Hyundai Motor Algérie (HMA), une filiale du groupe Cevital, dans un entretien publié hier, dans les colonnes d’El Moudjahid.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Il a rappelé, que le gouvernement a débloqué un bon nombre de projets du groupe Cevital. A cet égard, Omar Rebrab a indiqué que leurs doléances “ont été prises en considération et les choses sont en bonne voie. Un lien de communication s’est installé, et nous avons été sol-



licités pour relancer nos investissements dans le domaine économique”.

Interrogé sur le retour du groupe dans le secteur de l’automobile, Omar Rebrab a assuré que le groupe n’a “jamais laissé tomber ce métier”, expliquant que le groupe a continué “à assurer le service après-vente et la commercialisation de la pièce de rechange”.

“Nous réalisons aujourd’hui un chiffre d’affaires de 3 milliards DA, dans le

domaine de la pièce détachée. Les distributeurs ont également repris contact avec nous”, a indiqué le patron de HMA, ajoutant qu’actuellement, “nous remettons à niveau nos ateliers et nous investissons dans ce créneau. Nous reprendrons bientôt la commercialisation des véhicules”.

Questionné sur le développement d’une véritable industrie automobile, M. Rebrab a indiqué : “Pour éviter les erreurs du passé, il est indispensable de commencer par l’établissement d’un tissu industriel axé sur la sous-traitance”, expliquant que le constructeur doit amener avec lui plusieurs équipementiers pour fabriquer les pièces de rechange.

Omar Rebrab a par ailleurs rappelé, que Cevital a toujours voulu faire de la construction, non du montage. Il a indiqué, à ce propos, que le groupe a eu des contacts avec Toyota et plusieurs autres constructeurs chinois, qui sont venus nous voir pour un partenariat sérieux pour la production.

C. A.

LES ÉLEVEURS REVIENNENT À LA CHARGE

## “Nous allons exposer nos difficultés au ministre”

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L’Association nationale des éleveurs ovins et bovins a décidé d’interpeller le ministre du Commerce, sur les difficultés de leurs activités. Ils estiment prioritaires le prix de l’aliment, les pâturages et les circuits de la commercialisation.

Lors d’une rencontre de cette Association, organisée hier à Alger, le porte-parole de cette celle-ci, Djilali Azaoui, a souligné que “le problème de la disponibilité des viandes rouges ne se pose pas”, mais il faudra que “les pouvoirs publics se penchent sur les difficultés, où nous nous débattons actuellement”. Ce représentant a fait le constat sur “le prix de l’aliment du bétail qui est devenu plus cher qu’auparavant”, précisant que “le quintal d’un fourrage frôle les 2.000 DA, alors que son prix était entre 1.400 et 1.450 DA”. En outre, le produit n’est pas parfois disponible et doit être importé, surtout pour les éleveurs dans les régions steppiques. De plus, la difficulté du

manque de pâturage pour les éleveurs, causé par une sécheresse, oblige certains éleveurs à revoir leurs prix. A ce propos, l’intervenant assure que “le prix sur le marché des moutons est écoulé selon les transactions du jour”, mais faute d’un marché pas correctement régulé, “les tarifs sont toujours à la hausse”. Il a indiqué, que l’état actuel du cheptel ovin est plutôt satisfaisant en terme de production, puisque l’Algérie dispose actuellement plus de 22,8 millions de têtes, alors que la production bovine demeure stationnaire, ne dépassant pas les 1,5 millions de têtes “peut régresser en matière de production”. Le président de cette fédération estime, que “le plus important est d’écouter les doléances des éleveurs”, qui sont actuellement représentés dans 18 wilayas où se développent cette activité. En premier lieu, il s’agit “de revoir la nomenclature des prix du fourrage, en instaurant des aides aux éleveurs”. Ces aides ne doivent pas porter sur le financement direct plutôt “dans l’investissement pour

le développement des pâturages” et de “réduire l’importation par une faune de prédateurs” qui font “augmenter les prix selon leur convenance”. Il suggère en outre, de “créer un véritable marché régulé par des professionnels, où les éleveurs ne sont qu’un maillon de la chaîne”. Et c’est pour cette raison, que cette Association souhaite une rencontre solennelle avec le ministre du Commerce, pour “discuter de tous les problèmes concernant cette filière”. Il a souligné “l’importance du dialogue avec les pouvoirs publics, et clarifier les points sur les activités des éleveurs”. A rappeler, que le ministre du Commerce a déclaré il y a quelques jours, qu’une convention va être signée avec la Fédération des éleveurs, pour écouler “le prix du kilogramme des viandes rouges à 800 DA” durant la période du Ramadhan. Les éleveurs vont-ils céder ou négocier ce prix imposé ? On le saura bientôt.

F. A.

FERMETURE DES USINES BIMO ALGÉRIE

## Le Groupe dément les rumeurs

Le Groupe BIMO industries a rendu public hier, un communiqué dans lequel il dénonce et dément les informations relayées sur les réseaux sociaux, portant sur la fermeture du Groupe. En effet, le groupe spécialisé dans la biscuiterie, la

chocolaterie et le cacao, a déclaré que “l’entreprise Bimo a été désagréablement surprise de lire ces derniers jours, sur les réseaux sociaux des informations calomnieuses”. Avant de faire savoir, que “l’activité globale des entreprises Bimo

a repris normalement, suite à un bref débrayage d’une partie du personnel, jugé illégal par le tribunal territoriale compétent”.

R. N.

### ACTIONS DE PROXIMITÉ CONTRE LA DROGUE DURANT TOUTE UNE ANNÉE

#### “Non à la drogue, tous pour une jeunesse saine”

L’Organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse n’a pas la prétention d’endiguer définitivement le problème de la drogue qui touche des pans entiers de la société. Elle préfère, par contre, un travail de proximité pour sensibiliser les jeunes, notamment sur ce fléau ravageur. Pour ce faire, une année algérienne d’action de prévention et de proximité, sous le slogan “Non à la drogue, tous pour une jeunesse saine”, sera lancée à partir de cette semaine, selon son président Abdelkrim Abidat. A l’issue d’une conférence, l’expert consultant chargé de la prévention et de la lutte contre la drogue en milieu juvénile, Abdelkrim Abidat, a présenté les grandes lignes de cet événement. Cette initiative, première en Algérie, se veut, selon lui, une nouvelle approche. “L’événement sera accompagné par un staff composé de psychologues, sociologues et médecins d’une clinique mobile, qui se chargera de la rencontre de parents en difficulté avec leurs enfants touchés par la drogue”, a-t-il ajouté. Selon toujours le même interlocuteur, les médecins effectueront, pour la première fois, un dépistage sur place. “17.000 tests précoces qui permettent de détecter un drogué en 5 minutes”, a-t-il expliqué. Parlant de la consommation de drogue en milieu scolaire, Abidat a qualifié la situation de “catastrophique”. Par ailleurs, il a fait savoir qu’il organise une campagne de sensibilisation chaque vendredi, en faisant le tour de nombreuses mosquées pour sensibiliser les parents. Avec l’Association nationale des journalistes sportifs, une campagne d’information et de sensibilisation sur le dopage et la drogue en milieu sportif a été lancée. Une caravane nationale est enfin prévue, pour renforcer l’événement. Quant au bilan du centre pilote de lutte antidrogue de Bouchaoui, créé en juin 2018, Abidat a révélé avec satisfaction, que 1.795 toxicomanes, dont 6% de filles, sont soignés et suivis. “Les grands efforts des services de sécurité et de l’Etat demeurent insuffisants. Je pense que la société civile, à travers sa mobilisation, reste un partenaire majeur”, a-t-il indiqué. L’Organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse a dispensé également, une formation à 1.000 éducateurs de quartier, qui a permis la réinsertion de jeunes toxicomanes. Abidat envisage d’initier, en mars prochain, au centre de Bouchaoui, une expérience intitulée “Le week-end préventif”. Elle consistera à accompagner une quarantaine de jeunes qui suivront un programme de sevrage durant trois jours.

### SÉCURITÉ ANTICORRUPTION

#### L’Algérien Mourad Mazar à la tête de l’Organisation mondiale

L’Algérien Mourad Mazar a été élu nouveau président de l’Organisation mondiale de sécurité anticorruption (Omsac), à l’issue de l’Assemblée générale, tenue à Genève (Suisse).

Il a été élu, hier à main levée et porté à la tête de l’Omsac à l’unanimité, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de l’Organisation, parvenu à l’APS.

Le communiqué a précisé, qu’un secrétaire général devrait être bientôt nommé, outre les répartitions des fonctions au sein du bureau exécutif de cette organisation, qui devraient avoir lieu lors de la première réunion programmée à fin mars prochain.

Mourad Mazar a indiqué, au terme de son élection, que c’était un honneur pour lui et son pays, l’Algérie, d’être à la tête d’une telle mission, assurant qu’il sera “le président, au sein de cette organisation mondiale, de toutes et tous, dans un esprit de respect, d’écoute et de tolérance”.

Selon l’Omsac, la corruption touche aujourd’hui tous les pays, qu’ils soient développés ou non. La corruption constitue un frein au développement économique et durable, et favorise le développement d’activités criminelles et terroristes.

Pour l’Organisation, les populations les plus pauvres sont les premières à pâtir des conséquences de la corruption. Mourad Mazar avait occupé auparavant, le poste de président de la Fédération internationale anticorruption sportive.

R. N.

RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

# Nécessité d'une nouvelle méthode de gouvernance

*Le changement de mentalité, l'adoption d'une nouvelle méthode de gouvernance et le management des entreprises basé sur la compétitivité et la concurrence, ainsi que la nécessaire exportation sont les paramètres incontournables pour la relance effective et urgente de l'économie nationale.*

PAR RIAD EL HADI

La revalorisation des ressources humaines et l'utilisation efficace et efficiente des compétences sont également à prendre en considération pour transformer le mode de gestion de l'économie nationale fondée sur la création de richesses et d'emplois.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que le Plan d'action du gouvernement vise à relancer l'économie nationale par une approche en "totale rupture" avec les anciennes pratiques, car reposant sur le développement humain, la transition énergétique et la mutation numérique.

Présentant le plan d'action du gouvernement devant le Conseil de la nation en plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil en présence du staff gouvernemental, le Premier ministre a précisé que le plan d'action du gouvernement focalise sur l'accélération d'une profonde révision en vue d'opérer la rupture avec les modes de gestion du passé qui ont creusé le fossé entre des administrations dispendieuses et dissipatrices d'une part et des pans et de pans de sociétés de plus en plus vulnérables, d'autre part.

Partant, le gouvernement est appelé à œuvrer sur deux fronts, a-t-il dit précisant que pour le premier "social" il s'agira de garantir l'égalité de chances, instaurer un climat de confiance et de soutien dans le cadre d'une Algérie nouvelle qui n'exclue personne.

Le deuxième front, qui est économique, implique d'œuvrer à la relance de l'économie nationale, de rassurer les opérateurs impactés par



l'inadéquation des choix en matière de gestion économique et de l'instabilité de la législation.

Par ailleurs, le Premier ministre a affirmé que "les anciennes méthodes obsolètes, à l'origine de l'aggravation des difficultés socio-économiques, avaient contribué à l'entrave des initiatives au lieu de stimuler leur émergence", insistant que les repères de l'action du gouvernement fixés dans le programme du président de la République, "donnent une vision, une méthode et un programme en rupture avec les anciennes pratiques".

## Développement humain, transition énergétique et transformation numérique

Ces repères sont fondés sur trois principes à savoir : "Le développement humain, la transition énergétique et la transformation numérique", a-t-il précisé. Concernant le deuxième volet relatif à au deuxième chapitre du Plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a estimé impératif "le renouveau économique et la mise en place d'une stratégie cohérente visant la sortie du système rentier et de la bureaucratie".

Pour réaliser ce renouveau économique, le gouvernement focalise ses efforts sur la réforme du système

financier et le renouveau économique, la lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi.

Détaillant ces axes, il a précisé que la réforme profonde du système financier passera par "la refonte du système fiscal garantissant l'équité à travers l'exonération des salaires mensuels de moins de 30.000 DA, ainsi que l'efficacité et la rapidité du recouvrement des impôts et la mise en place de nouvelles règles de la bonne gouvernance du budget".

Il a également évoqué la nécessité de l'instauration de nouvelles règles de gouvernance budgétaire, expliquant que la satisfaction de la demande sociale exige un nouveau système basé sur la réduction des dépenses de fonctionnement, l'abandon du modèle de relance reposant uniquement sur les dépenses publiques ainsi que la réactivation de l'économie à travers l'ouverture d'espaces et de nouveaux leviers à travers l'investissement et les solutions économiques alternatives.

Concernant la modernisation du système bancaire et financier, ce Plan propose "la création de banques spécialisées et de fonds d'investissement dédiés aux petites et moyennes entreprises et startups, ainsi que le déploiement de certaines banques nationales à l'étranger, à travers l'ouverture

d'agences, mais également le développement de l'information statistique et de la fonction prospective et de la bourse à travers la réalisation du recensement général des populations et de l'habitat et la finalisation de l'étude stratégique intitulée, Vision Algérie 2035".

Le renouveau économique accompagnant la réforme financière "exige une nouvelle politique économique articulée autour des grandes orientations stratégiques suivantes structurer l'économie autour des secteurs pourvoyeurs d'emplois, créer un environnement des affaires transparent, équitable et favorable à l'investissement et à l'entrepreneuriat et faire émerger une nouvelle économie fondée sur l'innovation, la compétitivité, la qualité et le savoir", a poursuivi le Premier ministre mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, la transition énergétique et la transition numérique. S'agissant de la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, Djerad a fait part de la volonté du gouvernement de gérer les mutations du marché du travail et d'intégrer l'activité publique dans le domaine de l'emploi, annonçant, dans ce cadre, "la réorganisation et le renforcement du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, l'adéquation des programmes de formation aux besoins du marché de travail et la création d'activités pour encourager l'entrepreneuriat".

Evoquant la politique sociale, Djerad a précisé qu'elle s'articulait autour de six axes, dont "l'accroissement et la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen par la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG), la prise en charge des populations vulnérables, la préservation et la consolidation des systèmes de sécurité sociale, la facilitation de l'accès du citoyen à un logement décent, en ciblant en priorité les ménages à faibles revenus, le lancement d'un nouveau programme de 1.000.000 de logements durant le quinquennat 2020-2024".

Dans le domaine économique, le premier ministre, a affirmé que le gouvernement œuvrera à concrétiser la diplomatie économique à travers la création d'une Agence de coopération et de développement, annoncée par le président de la République. **R. E.**

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

## Revoir la politique de l'octroi de crédits

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham a souligné la nécessité de revoir la politique appliquée de l'octroi des crédits afin d'en faire bénéficier, en premier lieu, la petite et moyenne entreprise génératrice de richesse et d'emploi. "Parfois des crédits en millions de dinars sont octroyés à une quinzaine d'opérateurs, tout en

laissant les petites et moyennes entreprises partir d'un refus de crédit pour des petits montants, d'où la nécessité de revoir cette politique", a martelé le ministre dans une déclaration à la presse en marge du débat général autour du projet de Plan d'action du gouvernement, au Conseil de la Nation. "La majorité des crédits octroyés par le

passé n'ont pas servi à élever le PIB ou la prévalue mais ont par contre servi à enrichir certaines personnes", a souligné le ministre, ajoutant que "c'est pour cela qu'il était impératif de revoir la politique de l'octroi de ces crédits". Par ailleurs, Aït Ali Braham a annoncé, qu'une nouvelle politique sera adoptée pour les zones industrielles ajoutant que

certaines zones qui ont été détournées de leur vocation "seront récupérées". S'agissant, de la situation économique des entreprises algériennes, Aït Ali Braham a affirmé que ces entreprises n'ont absolument pas subi "une année blanche" assurant que la croissance du PIB a atteint 1,7 % en 2019.

**R. E.**

AÏN-DEFLA, UNIVERSITÉ DE KHÉMIS MILIANA

# Réalisation d'un projet de gestion intelligente

*Un projet de réalisation d'une ferme pilote, basée sur la gestion intelligente des eaux d'irrigation conventionnelles et non conventionnelles, et l'exploitation des énergies renouvelables dans le domaine de l'agriculture, est en cours de réalisation à l'université Djillali-Bounaâma de Khemis-Miliana.*

C'est ce qu'a appris l'APS auprès du recteur de l'établissement. Fruit d'un partenariat entre une équipe de recherche de l'université de Khemis-Miliana et des universités de Turquie, d'Espagne et d'Allemagne, "ce projet financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 300.000 euros porte sur la gestion intelligente des eaux d'irrigation conventionnelles et non conventionnelles et l'exploitation des énergies renouvelables dans le domaine de l'agriculture", a précisé le professeur Hadj Aïlem. A la faveur de ce projet dont la réception est prévue d'ici à fin mars prochain, des chercheurs des trois pays se rendront à Khemis-Miliana pour encadrer leurs homologues algériens ainsi que les étudiants de la faculté des sciences de la nature et de la vie, et des sciences de la terre préparant leur doctorat. "Compte tenu des conséquences du réchauffement climatique, des spécialistes prévoient que les conflits futurs à l'échelle planétaire porteront sur l'eau, c'est dire l'intérêt pour nous d'être à la page en matière de technologie se rapportant à l'utilisation de l'eau notamment dans le domaine de l'agriculture", a-t-il souligné. S'agissant de l'emplacement de ce projet, le professeur Aïlem a observé que le choix d'Aïn-Defla "n'est pas fortuit dans la mesure où cette région à vocation agricole est connue pour



ses performances en matière de production", ajoutant que pour "une plus grande efficacité dans le travail, les directions des services agricoles (DSA) et de l'environnement prendront part au projet envisagé par l'université". Notant qu'il s'inscrit d'un appel à projets à l'initiative de partenaires pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (Prima), la responsable du projet, le docteur Richa Amina, a mis l'accent sur le recours à la Smart Technology dans "l'irrigation par le biais des eaux conventionnelles ou non conventionnelles dans le domaine de l'agriculture". Mme Richa, également maître de conférences à la faculté des sciences de la nature et de la vie et des sciences de la terre à l'université de Khemis-Miliana a précisé que "les partenaires allemands, espagnols et turcs comptant notamment un centre de recherche travaillant sur les énergies renouvelables, sont en train de développer des prototypes dont l'un sera utilisé au niveau de la parcelle agricole dédiée au projet". Faisant remarquer que le projet

en cours permettra le transfert vers l'Algérie depuis l'Europe de cette nouvelle technologique mise en œuvre en 2017, elle a mis l'accent sur la "nécessité de l'intégration de la dimension socioéconomique dans la conception de tout projet. La première condition de l'UE pour tout organisme désireux de lancer un projet est que celui-ci ait un impact économique sur toute la région méditerranéenne dont nous faisons partie et c'est ce que nous nous employons à réaliser au niveau de l'université de Khemis-Miliana", a-t-elle assuré. Pour sa part, le docteur Sami Touil de la même faculté a mis l'accent sur la gestion de l'irrigation de manière rationnelle, mettant l'accent sur le fait que ce projet vise la préservation aussi bien de la ressource hydrique que du sol. "Contrairement à ce que d'aucuns pensent, ce n'est pas parce que l'on utilise de grandes quantités d'eau que l'on aura forcément une bonne production aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, l'essentiel étant la gestion intelligente de cette ressource précieuse", a-t-il précisé.

TIZI-OUZOU, ILS PRÉPARAIENT UN HUITIÈME CAMBRIOLAGE

## Arrestation de 6 individus

Les éléments de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Draâ el-Mizan ont procédé à l'arrestation de 6 individus qui préparaient le cambriolage d'une maison dans la région, a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale, précisant que ce groupe est impliqué dans 7 affaires de cambriolage dans le territoire de la wilaya. "Agissant sur informations, les éléments de la compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Draâ el-Mizan ont ouvert une enquête approfondie sur l'existence d'un groupe spécialisé dans le cambriolage qui fait usage d'armes à feu

et d'armes blanches à travers le territoire de la wilaya", indique-t-on de même source. Les éléments de la Gendarmerie nationale, qui ont identifié certains membre de ce groupe ainsi que les marques de leurs véhicules, ont dressé des points de contrôle et des barrages de sécurité qui ont permis d'arrêter deux véhicules, avec à leur bord plusieurs individus qui se rendaient au village Kantidja pour le cambriolage d'une maison, selon le communiqué. "Le premier véhicule avait à son bord trois individus âgés entre 33 et 40 ans ayant en leur possession un fusil à pompe et un fusil de

chasse volés ainsi que des cartouches, des armes blanches et des masques. Le deuxième véhicule, qui a pris la fuite, a été arrêté au niveau d'un barrage de la Gendarmerie nationale. Il avait à son bord trois repris de justice âgés entre 27 et 41 ans", ajoute-t-on de même source. Ce groupe, qui préparait le cambriolage d'une maison, est impliqué dans sept affaires de cambriolage à Iflissen, Fréha, Djebel Aïssa-Mimoun, Tizirt, Frikat, Maâtkas et les Ouadhias, selon les premiers éléments de l'enquête.

APS

## BÉJAÏA Travaux d'AEP au profit de 6 communes



Les travaux d'alimentation en eau potable de six communes du sud de la wilaya de Béjaïa à partir du barrage de Tichi-Haf, a savoir Boudjellil, Tazmalt, Beni-Melikeche, Aït-Rezine, Ighil-Ali, Ighrem et Akbou, pour une population de 85.000 habitants, ont été lancés. Ces travaux consistent en une extension de la station de traitement d'eau réalisée à Aït-Rezine avec la réalisation d'une conduite sur une distance de 260 kilomètres qui va traverser ces communes. Ils vont permettre de satisfaire la demande, la capacité de traitement d'eau de cette station va augmenter et traiter 100 000 m³/j en plus des 120.000 m³/j déjà traités actuellement.

## MASCARA Conférence sur le "développement durable"



L'université de Mascara, faculté des sciences de la nature et de la vie, a abrité une conférence nationale sur l'"Environnement et le développement durable" cette semaine. A cette conférence ont participé des professeurs issus de huit wilayas du pays qui avaient à débattre des différents sujets ayant trait à l'environnement et le développement durable. La conférence plénière, présentée par le professeur Bekki Abdelkader, a porté sur les symbioses rhizobium légumineuse et les interactions micro-organismes plantes et l'équilibre des écosystèmes, sujet qui a retenu l'intention des présents et qui sont intervenus en nombre durant les débats. La conférence nationale sur l'environnement, tenue au niveau de la wilaya de Mascara, une région à vocation agricole, apportera sans nul doute des résultats positifs.

APS

TLEMCEN, ASSURANCES AGRICOLES

# Organisation d'une journée de sensibilisation

*Les agrumiculteurs, invités à la journée de sensibilisation ont pris connaissance des avantages offerts par le contrat d'assurance, à savoir bénéficier des avantages offerts par la CNMA via des couvertures assurantielles adaptées.*

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, dans le cadre de ses activités régionales, une journée de sensibilisation et de vulgarisation sur l'importance des assurances agricoles dans la commune de Hannaya à Tlemcen au profit d'agrumiculteurs et de transformateurs de l'ouest du pays. Placée sous le thème "L'importance des assurances agricoles et les services offerts par cette mutuelle", cette rencontre technique, qui s'est déroulée en présence du directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, dans une exploitation agricole à vocation agrumicole d'une superficie globale de 500 hectares, a été l'occasion pour mettre l'accent sur les avantages qu'offre la couverture assurantielle du patrimoine agrumicole. Grâce à cette manifestation organisée en partenariat avec la Mutualité agricole, les agrumiculteurs invités ont pris connaissance des avantages qu'offre un contrat d'assurance, à savoir bénéficier des avantages offerts par la CNMA via des couvertures assurantielles adaptées et sécurisant leurs revenus et la prise en charge des risques liés à leur activité. La CNMA propose des contrats d'assurance avantageux couvrant les risques inhérents aux activités des producteurs, des transformateurs et des stockeurs. Dans ce nou-



veau mode d'accompagnement, la CNMA s'inscrit pleinement dans le rôle d'assureur-conseil de proximité rural auprès de ses sociétaires agrumicoles. Ainsi, ces agrumiculteurs, qui sont couverts par un contrat d'assurance, pourront participer concrètement au développement du secteur par l'accompagnement dans la gestion et la prévention des risques. En marge de cet événement, la CNMA a offert des outils de travail pour les agrumiculteurs, soit des sécateurs et des pulvérisateurs. Ces mesures d'accompagnement mis à la disposition des agrumiculteurs et offerts par la CNMA sont un moyen efficace pour gérer les risques liés aux activités agricoles permettant la maîtrise des techniques culturales, sachant que la mutualité agricole met à la disposition de ses assurés et sociétaires l'expérience de ses experts par des visites et des conseils périodiques pris en charge par la Caisse. Lors de cette

rencontre, la Caisse régionale de mutualité agricole de Tlemcen a signé une convention de partenariat avec le Cwif/Agrumicole de la wilaya de Tlemcen. La CNMA a pour ambition d'accompagner les agrumiculteurs dans un cadre visant à fédérer leurs actions et leur développement au quotidien notamment à travers une organisation coopérative, laquelle leur permettra de bénéficier du cadre fédératif qui leur offre des avantages tant au plan assurantiel (réduction tarifaire significative) qu'à travers celui des mesures d'accompagnement. Assumant en outre un rôle d'interface actif faisant jonction entre producteurs et transformateurs, la CNMA compte poursuivre l'organisation des journées de sensibilisation et d'information au niveau de son réseau qui comprend à l'heure actuelle 67 Caisses régionales et 501 agences de proximité.

CONSTANTINE, ASSOCIATION WAHA D'AIDE AUX MALADES DU CANCER

## 1.300 nouveaux cas enregistrés entre 2014 et 2017

1.300 nouveaux cas de cancer, dont 3 sur 5 sont des femmes, ont été enregistrés dans la wilaya de Constantine durant la période s'étalant entre 2014 et 2017, a rapporté l'association Waha d'aide aux malades du cancer dans un dossier de presse rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer. Les données se réfèrent au registre du cancer du service d'épidémiologie et de médecine préventive (Semep) du CHU Benbadis de Constantine. Il est égen exergue également mis en exergue une croissance plus marquée chez la femme du cancer du sein qui reste de loin le plus répandu chez la femme (entre 45 et 50 % de tous les types de cancers touchant la femme), suivi du cancer colorectal, alors que ce dernier arrive en pole position chez l'homme avant le cancer des poumons.

Toujours, selon le dossier élaboré par l'association Waha, la survie nette d'un malade à un cancer serait estimée entre 48 et 71 % pour le cancer du sein, entre 36 et 68 % pour le cancer du côlon, entre 11 et 18 % pour celui des poumons, entre 11 et 23 % pour le cancer du foie. Il a été relevé, par ailleurs que les délais d'accès au diagnostic et au traitement sont très longs pour les malades du cancer à cause notamment du grand nombre de patients au sein des services d'oncologie et de radiothérapie au risque d'impacter négativement leurs chances de survie et de guérison. S'agissant de ses activités de l'exercice 2019, l'association Waha a accueilli 987 malades du cancer originaires de 12 wilayas avec une moyenne mensuelle de 82 malades par mois, dont 864 femmes, en vue

d'un accompagnement médical au niveau des établissements de santé pour des consultations, analyses, interventions chirurgicales, chimiothérapie et dépistage. Aussi, durant l'année 2019, une soixantaine de conventions de solidarité citoyenne ont été signées entre l'association Waha et différents cabinets médicaux ayant permis d'offrir 396 prestations au profit des malades démunis. Créée en novembre 2011, l'association Waha a développé une multitude d'activités comme l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, l'accompagnement, la prévention, l'hébergement et l'aide sociale pour venir en aide aux malades du cancer de Constantine et d'autres wilayas.

APS

AÏN-ABID

## Vers la réalisation d'un silo de 200.000 quintaux

La commune de Aïn-Abid vient de bénéficier d'un projet de réalisation d'un silo d'une capacité de 200.000 quintaux. Cela devrait contribuer, de manière certaine, à remédier aux difficultés liées au stockage que connaît Constantine en dépit de la réception en juin 2018, au niveau de la commune de Khroub, distante de 25 kilomètres, d'un silo en béton armé d'une capacité de 50.000 tonnes. Aïn-Abid est une commune leader en matière de production céréalière, et nous avons souvent été pénalisés par la rareté d'aires de stockage, le seul réservoir dont nous disposons n'étant plus suffisant. Récemment, le gel a été levé sur la construction de silos, et le ministère de l'Agriculture a programmé la réalisation d'une trentaine de réservoirs, dont celui d'Aïn-Abid. Pour notre part, l'assiette foncière qui doit accueillir le projet a été désignée, de même que nous disposons de l'enveloppe financière de l'opération.

Dans ce contexte, il est utile de rappeler que la réalisation de deux silos métalliques, d'une capacité de 250.000 quintaux chacun, avait déjà été lancée au mois de septembre passé, et ce respectivement au niveau des communes de Zighoud-Youcef et Messaoud-Boudjeriou.

## CONSTANTINE Convention Constantine 3 et Konya

Une convention de coopération entre l'université Salah-Boubnider et celle de Konya en Turquie sera ultérieurement signée pour favoriser l'échange scientifique entre étudiants et professeurs dans divers domaines d'étude, a révélé dimanche le recteur de l'université Constantine 3, Ahmed-Bouras. Le domaine de coopération touchera à diverses spécialités d'enseignement supérieur, dont la diplomatie numérique et les techniques de la communication diplomatique, organisé à l'initiative de la faculté des sciences politiques de l'université l'université Salah-Boubnider. Cette convention de coopération, devant être signée en prévision de l'université d'été, permettra également de faciliter les séjours d'étude et de formation aux étudiants et professeurs des deux pays, qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre de coopération dans la valorisation du rendement universitaire national. Des ateliers de formation en langue turque seront parallèlement ouverts à l'université Salah-Boubnider pour rentabiliser au maximum cette convention de coopération qui s'inscrit dans le cadre des efforts de développement de l'université algérienne.

Agences

BURKINA FASO

# 5 personnes retrouvées mortes après leur enlèvement

*Les victimes sont essentiellement des membres de la famille d'un pasteur qui figure parmi les victimes tout comme son fils.*

Les violences ne faiblissent pas au Burkina Faso. En effet cinq personnes dont un pasteur, enlevées mardi par un groupe terroriste à Sebba, localité située dans le nord du pays, ont été retrouvées mortes, a annoncé le colonel Salfo Kaboré, gouverneur de la région du Sahel. "Dans la nuit du 10 au 11 février, aux environs de 23h, un groupe armé terroriste a fait irruption dans la ville de Sebba, province du Yahgha, pour s'attaquer à deux domiciles", selon lui. Cette incursion avait causé dans un premier temps "le décès d'une personne, l'enlèvement de sept autres, de même que d'un véhicule et divers matériels", précise le colonel. "Les forces de défense et de sécurité ont immédiatement engagé des recherches



qui ont permis de retrouver dans la matinée du jeudi 13 février 2020 deux des personnes enlevées. La suite des recherches a malheureusement abouti à la découverte des corps sans vie de cinq autres personnes recherchées". Selon une source sécuritaire, "les personnes enlevées et retrouvées mortes

sont essentiellement des membres de la famille d'un pasteur qui figure parmi les victimes tout comme son fils". Les corps ont été inhumés jeudi. Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger, est le théâtre d'attaques djihadistes régulières depuis 2015 avec plus de 700 morts. Le nord et l'est du

pays sont particulièrement touchés et Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises. Sous-équipées et mal entraînées, les forces de sécurité burkinabées n'arrivent pas à enrayer la spirale de violences malgré l'aide de militaires étrangers, notamment de la force française Barkhane.

ALLEMAGNE

## Le chancelier autrichien soutient le refus de Merkel d'une alliance avec l'extrême droite

Le chancelier autrichien Sebastian Kurz a dit soutenir la droite modérée d'Angela Merkel en Allemagne dans son refus de s'allier à l'extrême droite, même s'il a fait le contraire dans son précédent gouvernement.

Entre le parti allemand d'extrême droite, Alternative pour l'Allemagne (AfD), et le parti autrichien de la Liberté (FPÖ), "il y a je crois des différences", a déclaré le responsable conservateur lors de la Conférence sur la Sécurité de Munich, en estimant que le premier était plus radical que le second. "En conséquence je pense que le cap choisi» par le parti démocrate-

chrétien de la chancelière allemande (CDU) est le bon", a-t-il ajouté, "je pense qu'il est justifié que le parti ait clairement décidé qu'il ne devait pas y avoir de coopération avec l'AfD".

Le mouvement d'Angela Merkel traverse une crise depuis plusieurs jours suite à la décision d'élus locaux de Thuringe de voter avec l'extrême droite pour élire le dirigeant de cet État régional. La présidente de l'Union démocrate-chrétienne (CDU), Annegret Kramp-Karrenbauer, a annoncé en début de semaine sa prochaine démission et indiqué qu'elle renonçait à succéder à Angela Merkel

d'ici fin 2021. Cette décision a rebattu les cartes politiques en Allemagne avant les élections législatives prévues à l'automne de l'année prochaine et relancé les spéculations sur une fin prématurée du gouvernement actuel de la chancelière allemande, très fragile, associant conservateurs et sociaux-démocrates.

Sebastian Kurz a jugé possible que l'Allemagne soit gouvernée ensuite, comme en Autriche aujourd'hui, par une coalition de conservateurs et d'écologistes. "Si je devais parier, je dirais qu'il y aura peut-être après les prochaines élections des députés alle-

mands une constellation similaire" à celle de l'Autriche a-t-il dit. Les sondages d'intentions de vote en Allemagne placent actuellement le parti CDU, bien qu'en net repli, en tête avec environ 27 %, devant les Verts avec autour de 22 %.

CHINE – VATICAN

## Rencontre historique entre ministres des Affaires étrangères

C'est une première depuis au moins six décennies. Des ministres des Affaires étrangères de la Chine et du Vatican, deux États sans relations diplomatiques depuis les années 50 en raison de différends d'ordre religieux, se sont rencontrés. Selon le Quotidien du peuple, organe du Parti communiste chinois (PCC), le Chinois Wang Yi et son homologue Mgr Paul Gallagher se sont ainsi vus vendredi à Munich. La ville allemande accueille en ce moment la Conférence sur la sécurité.

Cette rencontre intervient dans un contexte de réchauffement des rela-

tions bilatérales depuis la signature d'un accord historique en 2018 sur la nomination des évêques en Chine. "Cela ouvrira davantage d'espace pour les futurs échanges entre nos deux parties", s'est félicité Wang Yi. Pour le moment, le PCC au pouvoir se méfie de toute organisation, notamment religieuse, pouvant menacer son autorité. Il s'est ainsi longtemps méfié du Vatican en raison de son influence potentiellement politique sur les catholiques chinois. Les quelque 10 millions de catholiques de Chine sont donc censés ne fréquenter que les églises homolo-

guées par l'Etat et dont le clergé est validé par le PCC. Mais beaucoup se rendent également dans des lieux de culte dirigés par des religieux fidèles au pape.

Aux termes de l'accord "préliminaire" signé en 2018, le pape François a reconnu des évêques chinois qui avaient été nommés par Pékin sans son aval. Le texte donne toutefois aux deux parties un droit de regard sur les nominations. Malgré le rapprochement en cours, le rétablissement des liens officiels entre les deux États reste compliqué à concrétiser.

ROYAUME-UNI

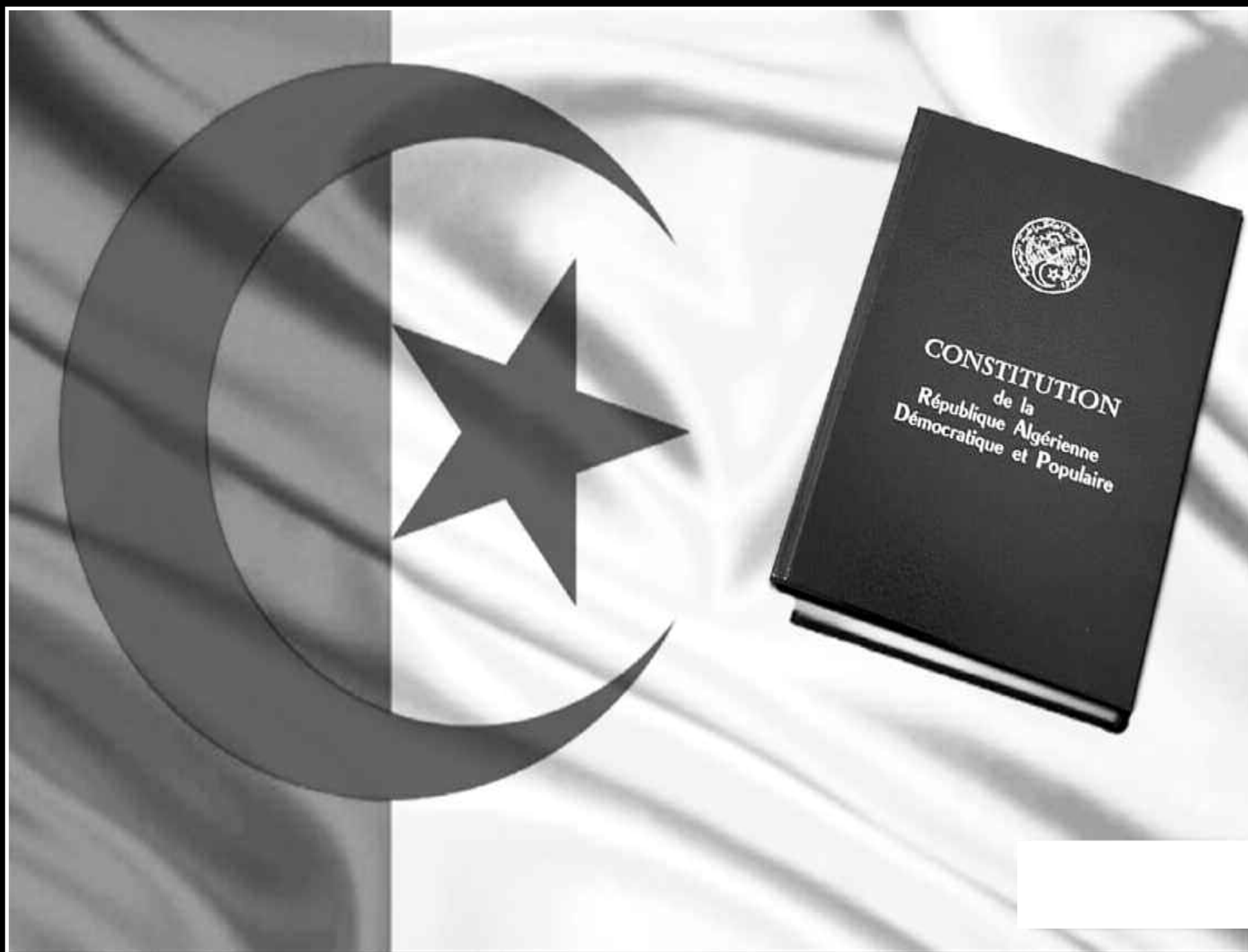
### Johnson renforce son emprise Agnès Poirier

Un remaniement ministériel par Boris Johnson avait été annoncé. Il devait être "limité et modeste". Patatras! La démission surprise de Sajid Javid, chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire ministre de l'Économie et numéro 2 du gouvernement, a révélé au grand jour les luttes de pouvoir dans l'entourage du Premier ministre. Et la mainmise de Downing Street sur tous les grands ministères, de l'Économie à la Justice.

Depuis sa nomination à l'été dernier, Sajid Javid, un fils de chauffeur de bus pakistanais, avait dû avaler bien des couleuvres, comme, le renvoi, à son insu, d'une proche collaboratrice expulsée de son bureau manu militari sur l'ordre de Dominic Cummings, le brutal et impulsif special adviser de Boris Johnson.

Agences

# Révision prochaine de la Constitution algérienne : Recommandations au niveau politique et économique



**Impact du coronavirus en Chine  
sur le cours du pétrole,  
la croissance de l'économie mondiale**

# Révision prochaine de la Constitution algérienne : Recommandations au niveau politique et économique

*Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a annoncé la révision prochaine de la Constitution par référendum après une large consultation politique et avis d'experts et de personnalités nationales.*

PAR Dr ABDERRAHMANE MEBTOUL

En tant qu'expert international et professeur des universités, non partisan, ouvert à tout dialogue, privilégiant uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie, je formule les recommandations au niveau politique et économique, propositions interdépendantes, que je soutiens depuis de longues décennies, devant être sous-tendues par une nette volonté politique de changement pour résoudre la crise multidimensionnelle à laquelle est confrontée l'Algérie. Car cette révision se déroule dans une situation socio-économique préoccupante en plus des tensions géostratégiques au sein de la région.

## Une situation socio-économique préoccupante

Le cours du pétrole le 4 février 2020 est coté dans la matinée à 54,58 dollars le Brent et à 50,48 dollars le Wit pour une cotation euro - dollar 1,1052 avec le risque d'épuisement des réserves de change car l'année 2020 est une année essentiellement politique et dans ce cadre, il ne faut pas s'attendre à un flux d'investissement tant étranger que du privé national. Le moteur de la croissance reste toujours la dépense publique via la rente des hydrocarbures, 98 % des recettes en devises directement et indirectement avec les dérivées. Or cette dernière est limitée avec la tendance à l'épuisement des réserves de change qui ont évolué ainsi selon les données internationales et de la banque d'Algérie : -2012 :190,6 milliards de dollars - 2013 :194,0 milliard de dollars - fin 2014 :178,9 milliards de dollars - 2015 :144,1 milliards de dollars - 2016 : 114,1 milliards de dollars - 2017 : 97,3 milliards -2018 : - fin 2019, 62 milliards de dollars auquel il faut ajouter 173,6 tonnes d'or coté en moyenne janvier/février 2020 à 1574,56 l'once et 50,529 dollars le kg donnant en moyenne 8,77 milliards de dollars soit environ 14% des réserves de change. Au rythme 2019/2020, malgré la paralysie de la majorité de l'appareil de production (restriction des importations dont entreprises privées et publiques ne dépasse pas 15 %), les réserves de change devraient clôturer avec l'hypothèse d'un cours de 65 dollars le baril,

n'oubliant pas que 33 % des recettes de Sonatrach proviennent du gaz dont le cours a chuté de plus de 40 % entre 2010/2019, non pas à environ 52 milliards de dollars fin 2020, car devant ajouter un minimum de 4 milliards de dollars dus à la fois à la chute du cours du gaz et pétrole et un montant nécessaire pour relancer l'économie en berne donc 48 milliards de dollars fin 2020. Comme l'on ne doit pas induire en erreur l'opinion publique les dépôts récents à la banque de Tunisie de 150 millions et les DTS au niveau du FMI (l'Algérie ayant augmenté sa quote-part au Fonds monétaire international (FMI) de 705,2 millions DTS, la portant de 1,25 milliard DTS à 1,96 md de DTS (près de 3 mds de dollars), selon un décret présidentiel publié au dernier Journal officiel) ne sont des dons, pouvant être récupérés à tout moment par l'Algérie.

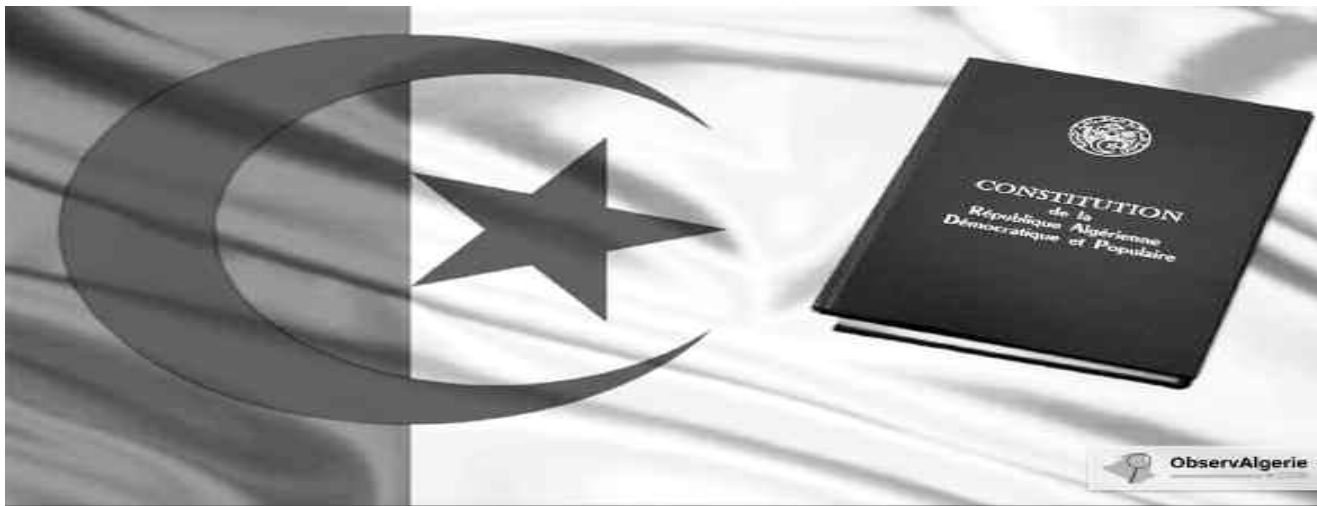
## nouvelle dévaluation du dinar

Toutefois, existe une limite à la compression des importations de biens entre 44/46 milliards de dollars entre 2016/2019 et services pour une entrée de devises en 2019 n'ayant pas dépassé 35 milliards de dollars, moins en 2020 si le cours est entre 55/60 dollars. Rappelons que les lois de finance 2019/2020 fonctionnent sur la base d'un cours de pétrole supérieur à 100 dollars le baril et que les réserves de change maintenant la cotation du dinar algérien à plus de 70 %. Dans l'hypothèse d'un niveau de 10/15 milliards de dollars, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 de dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctuera en fonction du taux d'inflation entre 300/400 dinars un euro et beaucoup plus, fonction du taux d'inflation et en cas du maintien de l'actuelle politique économique caractérisée par une production et une productivité interne faible. L'on devra méditer les échecs passés de la dépense publique, mal ciblée et sans contrôle, des assainissements répétés d'entreprises publiques pour

plusieurs dizaines de milliards de dollars, revenues pour la majorité à la case de départ et le favoritisme pour une oligarchie rentière privée alors que le principe de base d'une économie de marché maîtrisée, non anarchique, avec l'importance de l'État régulateur, repose sur une économie productive.

## 1.000 milliards de dollars entre 2000/2019

Cela explique qu'avec une entrée de devises de plus de 1.000 milliards de dollars entre 2000/2019 (98 % provenant de Sonatrach) et des importations de biens et services de plus de 940 milliards de dollars, l'Algérie a connu un impact faible : taux de croissance moyenne annuelle entre 2/3 %, alors qu'il aurait dû dépasser les 9/10 %, impactant le taux de chômage, forte pression démographique plus de 44 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et plus de 50 millions horizon 2030, devant créer en plus du taux de chômage, 350.000/400.000 emplois nouveaux par an et non des emplois rentes, quitte à faire exploser les caisses de retraite. Il ne peut y avoir de véritable relance sans une nouvelle gouvernance par la moralisation de la société, une lutte efficace contre la corruption passant par l'impérieuse réforme de l'administration, la bureaucratisation néfaste. Comprendre la crise actuelle implique de saisir les liens dialectiques entre la production de la rente -Sonatrach et sa distribution à travers le système financier notamment les banques publiques qui canalisent plus de 85 % des crédits octroyés expliquant que la réforme profonde du ministère des finances en profondeur n'a jamais été réalisée depuis l'indépendance politique, enjeu énorme du pouvoir assis sur la rente, réforme qui doit être couplée avec celui du ministère du commerce pour plus de cohérence, responsable de nombreuses licences d'importation et autres autorisations de complaisance. Sans sa réforme profonde autant que celle de des institutions et de la justice, il serait utopique de s'attaquer à l'essence de la corruption, se limitant à des actions conjoncturelles où les mêmes causes produiront les mêmes



effets de corruption si l'on maintient les mêmes mécanismes de régulation. La réforme, étant une question de sécurité nationale, doit toucher donc toutes les structures du ministère des Finances où des audits poussés doivent être entrepris pour combattre les dysfonctionnements : toutes les banques publiques notamment les directions et sous directions de crédit avec leurs annexes régionales, qui canalisent plus de 85 % des crédits octroyés, les caisses de garanties octroyant parfois des garanties de complaisance comme cela a été constaté récemment, la DG de la fiscalité avec ses annexes régionales avec ses antennes régionales, avec des non recouvrements farineux inexplicables les seuls pénalisés étant les salariés et fonctionnaires dont la retenue est à la source, les domaines avec ses annexes régionales, avec ses antennes régionales, incapables d'avoir un registre cadastre transparent afin d'éviter le bradage du patrimoine national et les Douanes avec ses annexes régionales, sans tableaux de la valeur reliés aux réseaux tant nationaux et qu'internationaux, comme je l'ai préconisé entre 1982/1983 en tant que haut magistrat et DG des études économiques à la Cour des comptes qui n'a jamais vu le jour car touchant de puissants intérêts rentiers. Le temps ne se rattrapant jamais en économie, dans le cas du retour au FMI fin 2021/2022, il serait utopique tant pour le pouvoir, l'opposition qu'El-Hirak de parler d'indépendance sécuritaire, politique qu'économique avec le risque d'une déstabilisation de l'Algérie avec des incidences géostratégiques. Pourtant, évitons toute sinistrose : avec la valorisation du savoir pilier du développement du XXI<sup>e</sup> siècle, une vision stratégique s'adaptant au nouveau monde en perpétuel mouvement, la bonne gouvernance, et le ciblage de projets à valeur ajoutée, l'Algérie peut fonctionner avec un

baril de 60 dollars et éviter le scénario catastrophe que nul patriote ne souhaite.

## Fondements de la révision constitutionnelle

Le président de la République a été élu indépendant donc n'a pas de Parti. Qu'en sera-t-il avec la décision de dissoudre les assemblées actuelles avant la fin de l'année : assisterons nous à une recomposition politique autour de trois ou quatre grands partis ou à un émiettement ce qui rendra impossible la constitution d'un gouvernement homogène issu des partis. Et depuis le 22 février 2019 avec une société civile atomisée, majoritairement non organisée excepté les satellites du passé vivant du transfert de la rente, dont le Hirak qui a un dénominateur commun –le changement – mais traversé par différents courants idéologiques contradictoires (gauchistes, droitistes, centristes, islamistes, laïques, etc.), donc impossible de s'entendre sur un projet de société, la majorité des partis de la valeur reliés aux réseaux du pouvoir mais également de l'opposition sont rejetés par la majorité de la population, car déconnectés des aspirations réelles de la société. Les objectifs stratégiques sont la refondation de l'État algérien, conciliant la modernité et son authenticité, l'efficacité économique et une profonde justice sociale, de redonner la confiance actuellement brisée entre l'État et les citoyens grâce au dialogue fécond et productif. Il n'existe pas d'État standard mais que des équipements anthropologiques qui le façonnent largement influencé par la mondialisation avec de nouvelles fonctions. Dès lors, des stratégies d'adaptation politique, militaire, sociale et économique tenant compte de l'innovation destructrice, en ce monde turbulent et instable pour le ciblage de projets à valeur ajoutée, l'Algérie peut fonctionner avec un

l'urgence de restructurer tant le système partisan, que la société civile loin de toute action autoritaire. Lorsqu'un pouvoir émet des lois qui ne correspondent pas à l'État de la société, celle-ci émet ses propres lois qui lui permettent de fonctionner accentuant le divorce Etat-citoyens par la dominance de l'informel, à tous les niveaux : politique, économique, social et culturel. Tout pouvoir a besoin d'une opposition forte, organisée avec des propositions productives pour se corriger, devant l'associer dans les grandes décisions qui engagent l'avenir du pays. L'Algérie a besoin pour éviter la léthargie et la stérilité que tous ses enfants dans leur diversité, par la tolérance des idées d'autrui, se regroupent au sein d'un même objectif à savoir le développement économique et social tenant compte de la dure réalité mondiale où toute Nation qui n'avance pas recule forcément. Une loi n'est qu'une loi fusse-t-elle la Constitution, devant être sous-tendu par une nette volonté politique de réformes structurelles, le renforcement de l'État républicain, la démocratisation dans tous les domaines, l'engagement, à ne pas geler les institutions sous peine de délits d'initiés et à mettre en œuvre dans un délai raisonnable les décrets exécutifs d'application.

## 3.-La révision sur le volet politique

Facteur essentiel du développement économique et social, il s'agira de codifier le développement des libertés, politiques, économiques, sociales et culturelles l'implication de la jeunesse et la promotion réelle de la femme à la gestion de la cité. **Codifier** la bonne gouvernance, l'État de droit par la lutte contre la bureaucratie paralysante, l'indépendance de la justice avec une nette séparation du pouvoir, exécutif, législatif-judiciaire-des juges

indépendants des procureurs généraux nommés par l'exécutif, un rééquilibrage au niveau du Conseil de la magistrature en favorisant les élections libres, rééquilibrer le Conseil constitutionnel en faveur de personnalités indépendantes et renforcer le pouvoir du Conseil d'État.

**Codifier** d'une manière précise les missions de l'ANP, des services de sécurité y compris la DGSN et du Conseil de sécurité et ce dans le cadre de la transition démocratique, en prévoyant pour leur financement une loi de programmation de cinq années afin de faciliter leurs objectifs stratégiques.

**Codifier** clairement les missions de notre diplomatie qui doit s'adapter aux nouvelles mutations tant sur le plan économique, politique que sécuritaire.

**Codifier** l'alternance au pouvoir, par la reconnaissance de l'opposition, comme acteur de la scène politique, la séparation nette des pouvoirs, une institution indépendante chargée de superviser toute élection, le ministère de l'Intérieur via les walis, étant chargé uniquement de la logistique, ainsi que limiter dans le temps (5 ans maximum) les hautes fonctions supérieures de l'Etat au même poste, pour éviter la léthargie et les relations de clientèles.

**Limitation** du mandat présidentiel à 2 maximum de cinq années, instaurer durant cette période de transition étant un régime semi-présidentiel, le régime parlementaire, souhaitable, étant inadaptée actuellement du fait de la non représentativité et de la multitude des partis qui doivent se regrouper en fonction d'affinités idéologiques et économiques.

**Codifier** éventuellement la fonction de vice-Président, nommé par le président, chargé de le seconder, qui en cas de vacance du pouvoir terminera le mandat présidentiel.

**Codifier** la fonction de chef de gouvernement et non plus de premier ministre, responsable de la politique socio-économique avec des prérogatives clairement définies avec obligation de présenter son bilan deux fois devant le parlement.

Tout en nous en tenant à nos constantes nationales (arabité - islamité-amazighité) comme facteur de cohésion sociale, devant favoriser la tolérance et combattre toute forme de racisme et de xénophobie, codifier que l'État garantit la liberté de culte et la liberté de conscience, veillant à ce que la religion, n'interfère pas dans les affaires de l'État.

**Codifier** le rôle stratégique de l'élite avec l'intégration de notre émigration

et la valorisation du savoir par la réforme profonde de l'école du primaire au supérieur.

**Codifier** la pluralité syndicale, la liberté des médias avec un code de déontologie, la reconnaissance de la société civile et la liberté pacifique de manifester.

**Sans son histoire**, une société est comme un corps sans âme, l'histoire étant le fondement de l'action présente et future, devant différencier régime éphémère et État éternel, codifier les valeurs du 1<sup>er</sup> novembre 1954 et de la plateforme de la Soummam, un État qui survit aux aléas de l'histoire, à la gloire et aux sacrifices de nos martyrs qui ont permis l'indépendance de l'Algérie.

**Introduire** les objectifs économiques pour une économie de marché à finalité sociale

**Définir** clairement le rôle futur de l'Etat dans le développement économique et social, en insistant sur le rôle de l'Etat régulateur conciliant les coûts sociaux et les coûts privés.

**Codifier** la transition numérique, en prenant en compte de la cybercriminalité et le développement de l'intelligence artificielle.

**Criminaliser** la corruption qui connaît un niveau inégalée depuis l'indépendance politique, une atteinte à la sécurité nationale qui implique pour son atténuation une totale transparence de l'utilisation des deniers publics (dépense publique - rente de Sonatrach - réserves de change),

l'unification des institutions de contrôles, indépendants de l'exécutif, et donner de larges prérogatives à la Cour des comptes, parallèlement au contrôle parlementaire, à la société civile et s'engager à respecter les Accords internationaux en la matière contre le blanchissement de l'argent sale. Mais l'on devra différencier la corruption de l'acte de gestion afin d'éviter de paralyser l'initiative des managers.

**Garantir** la propriété privée, comme droit inaliénable.

**Codifier** l'économie de marché concurrentielle à finalité sociale, loin de tout monopole, comme processus irréversible, mettre l'entreprise privée locale et internationale et publique, sur le même pied d'égalité, la finalité étant de promouvoir une économie productive hors hydrocarbures compétitive s'adaptant avec pragmatisme au processus de la mondialisation.

**Codifier** la régionalisation économique autour de grands pôles (combinant universités-centres de recherche secteurs banques - fiscalité secteurs économiques-administra-

tion) à ne pas confondre avec régionalisme qui impliquera d'importantes réformes institutionnelles (ministères, secteur économique public - wilayas- APC).

**L'agriculture** et son soubassement l'eau, enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle, segment stratégique, codifier la non urbanisation des terres agricoles, parallèlement à la politique d'urbanisation qui devra s'inscrire dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire clairement définie qui ne saurait s'assimiler aux actuels programmes spéciaux de wilayas.

**Codifier** la préservation de l'environnement et la protection de la biodiversité.

**Le système** d'information s'étant effrité, codifier un organe indépendant de l'exécutif chargé de la collecte d'information et de la planification stratégique tenant compte avec les bouleversements mondiaux.

**Codifier** comme impératif stratégique, la mise en place d'une transition énergétique reposant sur un Mix énergétique, toute action devant avoir l'aval du Conseil national de l'Énergie et du Conseil de sécurité et s'engager à un large débat national concernant le futur énergétique 2015/2030 qui engage la sécurité nationale.

**Codifier** le dialogue économique et social entre l'exécutif et les partenaires économiques et sociaux en incluant les syndicats autonomes et revoir l'actuel fonctionnement du Conseil économique et social en lui donnant l'autonomie totale, s'étant totalement bureaucratisé, sa composante n'ayant pas été renouvelée depuis des décennies.

**Facteur** d'adaptation à la mondialisation, intimement lié à la politique étrangère, il s'agira de codifier l'intégration de l'Algérie au sein de la région euro-méditerranéenne et de l'Afrique, continent à enjeux multiples, comme processus stratégique. En résumé, face aux enjeux géostratégiques, la région africaine et euro-méditerranéenne, devant connaître d'importants bouleversements horizon 2020/2030, impose à l'Algérie une stratégie d'adaptation tant politique, économique que militaire. L'opposition est l'opposition et le pouvoir est le pouvoir. Personne n'a le monopole du nationalisme, le seul but en commun étant les intérêts supérieurs de l'Algérie.

A. M., expert international et professeur des universités

# Impact du coronavirus sur le cours du pétrole et la croissance de l'économie mondiale ne

*Même si le virus reste, à ce stade, circonscrit à la Chine, la croissance mondiale déjà faible en raison des tensions commerciales entre les USA et la Chine et le Brexit anglais, pourrait être davantage affectée, le poids de la Chine dans le PIB mondial ayant plus que doublé, à près de 20 % en 2019 contre 8,8 % en 2003.*

PAR DR ABDERRAHMANE  
MEBTOUL



Cela a un impact sur le cours des hydrocarbures et par conséquent sur toutes les économies rentières. Dans ce cadre, gouverner c'est prévoir, les prévisions du gouvernement algérien doivent prendre en compte toutes les hypothèses.

**1.-De nombreuses compagnies aériennes**, dont Air France, British Airways, Air Canada, Lufthansa, American Airlines, United Airlines, American Airlines ou Delta ont suspendu depuis fin janvier leurs vols vers la Chine continentale pour tenter de freiner la propagation du virus. Du fait du poids économique de la Chine, cela a un impact sur la croissance de l'économie mondiale selon une étude du mois de février 2020 parue dans *Echos.fr*, le pays représentant :

- dépense du tourisme 20 %
- production de biens 19,7 %
- Encours de crédit 19,6 %
- commerce 13 %

La demande de pétrole de la Chine est de 12 % sur une demande mondiale en 2019 de 99,77 millions barils/jour soit 11,97 millions de barils jour, plus que la production russe ou celle de l'Arabie Saoudite, alors qu'avant l'épidémie il était prévu 100,98 millions de barils/jour où la croissance de l'économie mondiale devait passer de 3 % en 2019 à 3,1 % en 2020 avec un rebond pour les pays émergents environ 4,1 %, prévisions qui ne réaliseront plus.

En effet, du fait de l'interdépendance des économies, devant analyser les impacts indirects, bon nombre d'entreprises dans le monde dépendant pour leurs inputs et pour leur marché, ces taux sont plus importants, impactant la croissance mondiale qui était déjà fragilisée. Selon *Usine Nouvelle* l'épidémie du coronavirus qui sévit en Chine depuis fin décembre aura un impact à court terme de 1 à 2 points de PIB sur l'économie chinoise. Les secteurs les plus bouleversés sont la chimie, le textile, l'automobile et l'électronique. Les pays émergents, les pays limitrophes en Asie risquent d'en pâtir et selon des experts l'Europe est une région vulnérable avec un risque de récession en Allemagne et en Italie.

C'est que le poids de la Chine dans le PIB mondial a plus que doublé, à près de 20 % en 2019 contre 8,8 % en 2003,

étant devenu le premier consommateur de la plupart des produits de base et le premier partenaire commercial de nombreux pays. Si l'épidémie du coronavirus venait à s'accroître, des répercussions conséquentes, à la baisse, sur la demande chinoise et sur les cours mondiaux du pétrole et des matières premières industrielles ne sont pas à exclure. Or, la croissance mondiale, selon le FMI qui a culminé à près de 3,8 % en 2017, a fléchi à 3,6 % en 2018, et a encore ralenti en 2019, à environ 3 %. C'est dans ce cadre que bon nombre d'organismes internationaux ont donc élaboré plusieurs scénarios pour 2020 :

- **Scénario** optimiste avec une probabilité de 25 % le taux de croissance de la Chine serait de 5,7 % contre une prévision d'environ 6 %
- **Scénario** de base, avec une probabilité de 50 % le taux de croissance de la Chine serait de 5 %
- **Scénario** pessimiste, avec une probabilité de 20 % le taux de croissance de la Chine serait de 4,5 %
- **Scénario** catastrophique, l'épidémie durant plusieurs mois, avec une probabilité de 5 % , le taux de croissance serait inférieur à 4 %.

Dans tous les cas de figure, l'Opep représentant environ 40 % de la production commercialisée, est impuissante face à cette baisse de la demande d'autant plus que 60 % se faisant hors Opep, avec deux acteurs stratégiques les USA devenus premier producteur mondial en 2019 (pétrole/gaz de schiste) et la Russie, sans compter les nombreux producteurs nouveaux qui sont entrés sur le marché pour le gaz.

**2.-Dans ce contexte de déprime**, le cours du pétrole a été coté le 11 février 2020 dans la matinée pour le Brent 54,19 dollars contre 55,38 dollars le 5 février 2020 et à 50,34 dollars le 10 février 2020 pour une cotation euro - dollar 1,09 et le gaz naturel, très volatil, déconnecté du cours du pétrole, sur le marché libre 1,77 contre 1,83 le 9 février 2020 dollar le MBTU et le GNL. Les raisons étant multiples, la faible croissance de l'économie mondiale, l'épidémie en Chine grande puissance mondiale et grand importateur d'hydrocarbures,

l'accalmie entre l'Iran et les USA, le nouveau modèle de consommation énergétique mondial, la position ambiguë russe pour qui 60 dollars le baril est le prix raisonnable et le Brexit anglais qui fait craindre en plus de l'impact du coronavirus un impact négatif sur la croissance européenne.

C'est que l'Europe est la deuxième puissance économique mondiale avec un PIB nominal en 2018 de 18.750 milliards de dollars contre 20.494 pour les USA et 13.407 pour la Chine, sur un total mondial de 84.740. Cette situation a un impact direct sur l'économie algérienne mono-exploratrice le moteur de la croissance restant depuis des décennies toujours la dépense publique via la rente des hydrocarbures (98 % des recettes en devises directement et indirectement) déterminant le taux de croissance à plus de 80% à travers ses impacts directs et indirects comme moyen de financement, le GN représentant 75 % des exportations, le GNL -25 % au total 33 % des recettes de Sonatrach avec une baisse de plus de 40 % depuis 2010.

Face à la baisse des cours qui impactent les recettes des hydrocarbures et les lois de finances 2019 et prévisionnelle 2020 fonctionnant sur la base d'un cours entre 95/100 dollars selon le FMI, le risque est la tendance à l'épuisement des réserves de change, qui évolué ainsi selon les données de la banque d'Algérie : -2012 :190,6 milliards de dollars -2013 :194,0 milliard de dollars -fin 2014 :178,9 milliards de dollars -2015 :144,1 milliards de dollars -2016 : 114,1 milliards de dollars -2017 : 97,3 milliards -2018 : - fin 2019, 62 milliards de dollars. Au rythme 2019/2020, malgré la paralysie d'une grande partie de l'appareil de production du fait du mauvais choix de l'allocation sectorielle d'investissement, les réserves de change devraient clôturer avec l'hypothèse d'un cours de 65 dollars le baril, non pas à environ 52 milliards de dollars fin 2020, mais à 48 car devant ajouter un minimum de 4 milliards de dollars dus à la fois à la chute du cours du gaz et pétrole et un montant nécessaire pour relancer l'économie en berne.

Nos prévisions donnent en fonction de ces hypothèses 48 milliards de dollars fin 2020, 28 milliards de dollars fin

2021 et 7 milliards de dollars fin 2020, sauf endettement extérieur ciblé et une nouvelle gouvernance (la moralité) qui mettra du temps à se mettre en place (nouvelle allocation des ressources, lutte contre la corruption, les surfacturations et amélioration de la gestion passant par la promotion des compétences). En cas d'un cours entre 55/60 dollars les recettes de Sonatrach, auquel faut retirer 25 % pour avoir le profit net et également la part des associés étrangers, ne devrait pas dépasser les 28/30 milliards de dollars pour une importation de biens et services de plus de 50/55 milliards de dollars existant des limites aux importations environ 85/90 % des matières premières étant importées, sans compter les services dont les sorties de devises qui ont fluctué annuellement entre 2010/2019 entre 11/9 milliards de dollars.

**3.-En résumé**, pour des raisons de sécurité nationale, l'on devra méditer les impacts mitigés du passé, le tout reposant sur la dépense publique, mal ciblée et sans contrôle, des assainissements répétées d'entreprises publiques pour plusieurs dizaines de milliards de dollars, revenues pour la majorité à la case de départ et le favoritisme pour une oligarchie rentière privée alors que le principe de base d'une l'économie de marché maîtrisée, non anarchique, avec l'importance de l'État régulateur, repose sur une économie productive.

Avec une entrée de devises de plus de 1.000 milliards de dollars entre 2000/2019 (98 % provenant de Sonatrach) et des importations de biens et services de plus de 940 milliards de dollars, l'Algérie a connu un taux de croissance faible, moyenne annuelle entre 2/3 %. Cela a eu un impact sur le taux de chômage, qui selon le FMI devrait dépasser 13 % en 2022, avec la forte pression démographique, plus de 44 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et plus de 50 millions horizon 2030, devant créer en plus du taux de chômage, 350.000/400.000 emplois nouveaux par an et non des emplois-rentes, quitte à faire exploser les caisses de retraite.

A.  
M.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

# En hommage à Nabila Djahnine

*Cinq pièces ont été retenues au programme de la 10<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB).*

Cette édition est dédiée à la mémoire de la militante Nabila Djahnine, assassinée le 15 février 1995. On commémorera les 25 ans, jour pour jour, de sa disparition tragique. *Lettre à ma sœur*, un film réalisé par sa sœur, Habiba, qui a été projeté à l'ouverture de cet acte 10 du FITB qui subira encore les retombées de la crise financière du pays avec la limitation du budget alloué et dans lequel les organisateurs ont dû puiser pour l'édition reportée d'octobre (frais de visas et de billets d'avion déboursés). Le festival a opéré une cure dans son programme en maintenant une seule pièce par jour. L'Algérie, la France, la Tunisie sont présentes avec un spectacle chacune, alors que le Sénégal y déroulera deux représentations, dans une palette qui s'annonce gorgée d'émotion en raison de la qualité des œuvres choisies et des problématiques examinées, traitant pour l'essentiel de la liberté, l'amour, les différences et l'identité. Leur trait d'union étant porté par le thème générique de la rencontre, intitulé "Femmes et enfance". Le coup de semonce pour l'inauguration va être laissé à la pièce *Timenfla* (la trame) de Lahcene Chiba, récipiendaire en décembre 2018 du prix de la meilleure représentation au 8<sup>e</sup> Festival culturel national du théâtre amazigh de Batna. *Timenfla* met en lumière une séquence de la décennie noire survenue dans une maisonnette de campagne devenue le théâtre de conflits familiaux épiques et dramatiques, foisonnant de surcroît de cadavres à chaque épreuve. Bien que lugubre, la chronique est agréablement adoucie par l'humour et la dérision employés et qui en ont fait une œuvre presque comique.

Sa résonnance, bien que dans un contexte autrement différent, est, du reste, facilement décelable dans la pièce française, signée Joseph Andréas et mise en scène par Fabrice Henri, intitulée "*De nos frères blessés*". Le spectacle s'inspirant de



faits historiques de la Guerre d'Algérie est monté en hommage à Fernand Yveton, un Français d'Algérie, militant communiste engagé avec le Front de Libération nationale (FLN) et qui a dû vivre le martyre à cause de ses idées. Après d'atroces tortures, il a été condamné à mort dans un procès expéditif. Et son sacrifice retentit toujours comme un appel à la liberté.

Loin des bruits de la guerre et ses affres, Aristide Tamagda, d'après un texte de Charles Ouitin, ne sort pas totalement de la condition humaine et de ses travers miséreux et dérisoires. *Et si je les tuais tous Madame* est un monologue bavard sur le dilemme de "*partir ou rester*", le voyage d'un continent à un autre, de l'Afrique vers l'Europe. Deux continents qui se côtoient depuis deux siècles mais qui ne se parlent pas et qui ne se comprennent pas. Malgré une réflexion, poussée au délire, il n'arrive pas à trancher. Moins existentielle, l'œuvre de son compatriote Djibril Goudiaby, intitulée *Le musée*, n'en est pas moins une autre forme de voyage. Son héros, lui, fait le chemin inverse. Après des études poussées en Europe en histoire de l'art, il revient au pays pour ouvrir un musée. Pour quoi faire ? Et bien tout simplement pour protéger le

patrimoine culturel et archéologique de son village, menacé de disparition par les effets pervers de la mondialisation. Son entreprise n'est pas simple, car l'idée heurte une foule de sensibilités, notamment les gardiens locaux des traditions, opposé à son projet, qui dans les faits, renvoient à des secrets et des faits de la Seconde Guerre mondiale, dont la résurgence et de nature à nuire à déséquilibres sociaux ancrés.

Dans ce kaléidoscope, assurément la pièce tunisienne intitulée *Djaraim Zawdjia* de Mohamed Ali Said et mise en scène par Hamza Maâz, se singularise quelque peu, en traitant de la perte de mémoire au détour d'un accident de voiture et l'effort de la recouvrer qui souvent s'accompagne de secrets qu'il aurait mieux fait de taire ou d'oublier. Le festival, dédié à la mémoire de Nabila Djahnine, assassinée par les hordes terroristes en 1995 à Tizi-Ouzou et déroulée en hommage au comédien Omar Guendouze, s'annonce, a priori, plein d'émotion avec, en plus des spectacles, une foule d'animation parallèle, notamment des séances de lecture assurées par l'inénarrable comédien Sid-Ahmed Agoumi, des masters classes, en présence deux chevronnés internationaux que sont Henri Frabrice et Haro Clémentine et des narrations de contes, opérées au sein de plusieurs écoles.

Des projections de films sur Omar Guendouze et Nabila Djahnine sont également prévues ainsi que des spectacles musicaux ; l'un à l'ouverture avec une troupe de Ghardaïa et l'autre à la clôture, animée par Beihdja Rahal.

L'évènement théâtral est quelque peu ramassé, voire allégé pour des raisons de budget et des conséquences de l'annulation de l'édition initiale programmée en octobre dernier et qui a vu le retrait de beaucoup de troupes (une douzaine) à cause de leurs charges dans leur pays d'origine. "*C'est une séance de rattrapage de l'édition d'octobre. L'essentiel est de poursuivre l'aventure*", a regretté M. Benaïssa.

R. C.

PREMIÈRES JOURNÉES  
CINÉMATOGRAPHIQUES  
À KHENCHELA

10 FILMS

historiques sur  
la Révolution  
au programme

Dix films sur la Révolution de libération seront présentés à l'occasion des premières journées cinématographiques de Khenchela, prévues du 18 au 22 février courant, a-t-on appris, mercredi, de la direction de la maison de la culture Ali-Souaïhi, organisatrice de l'évènement.

La tenue de cette manifestation, placée sous le slogan «La révolution libératrice dans les yeux du cinéma algérien», coïncidera avec les festivités commémoratives de la journée nationale du chahid et donnera lieu à la projection de films anciens et nouveaux dont «La bataille d'Alger», «L'opium et le bâton», «Patrouille à l'Est», «Lambèse», «Le colonel Lotfi» et «Mustapha Benboulaïd», a indiqué le directeur de la maison de la culture, Noureddine Kouider. Dans le cadre de la promotion de la culture de proximité, des films seront présentés au public de plusieurs communes de la wilaya avec la programmation de «Zabana» à Tamza le 19 février, «Le puits» à Kaïs le 20 février et «Un pont vers la vie» à Chechar le 21 février, a indiqué le même responsable.

Des conférences sur la production cinématographique nationale et des ateliers de formation portant sur la rédaction de scénarios, le tournage et l'art du comédien figurent au programme de ces journées organisées avec le concours du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel, a indiqué M. Kouider.

Le public aura l'occasion de rencontrer durant la manifestation des réalisateurs dont Ahmed Rachedi et des comédiens comme Ahmed Benaïssa, Chaouki Bouzid et Hassan Allaoua, a indiqué le directeur de la maison de la culture qui a assuré qu'un hommage sera rendu au cinéaste natif de Khenchela, Amor Hakkar, pour sa contribution au cinéma algérien.

Concert de  
tambour et flûte  
japonais le  
25 février à Alger

L'Ambassade du Japon en Algérie organise un concert de tambour et de flûte traditionnelle japonaise et ce, le 25 février à Alger.

Le Wadaïko, tambour japonais et le Shinobue, la flûte traditionnelle japonaise, seront à l'honneur lors d'un concert de la troupe Wagaku-Miyabi, le 25 février à 19h à Alger. La salle Ibn Zeydoun (Office Riad El Feth) sera l'hôte de l'évènement, qui entend faire connaître ce chant traditionnel.

L'entrée à l'évènement étant libre et gratuite, il vous faudra être parmi les premiers à arriver du côté de la

Lieu : Salle Ibn Zeydoun

Quand : 25 février à 19h

Accès : libre et gratuit

VICTOIRES DE LA MUSIQUE 2020

## Les temps forts de la 35<sup>e</sup> édition

A chaque cérémonie son lot de discours et de moments marquants. La cérémonie des 35<sup>es</sup> Victoires de la musique qui se déroulait vendredi à La Seine musicale, à Boulogne-Billancourt, a couronné Philippe Katerine et Clara Luciani meilleurs artistes de l'année 2019, et récompensé l'album *Âmes fifties* d'Alain Souchon et la chanson *Ça va, ça vient* de Vitaa et Slimane. Mais le palmarès n'est pas la seule chose à retenir d'un

événement marqué par la suppression des catégories musicales, sur fond de polémique autour d'un manque de diversité parmi les personnalités nommées.

Sans hésitation, la Victoire de la tenue la plus excentrique est revenue à Philippe Katerine pour sa chanson *Stone avec toi*. L'hurluberlu de la chanson avait adopté en guise de boa une ribambelle de gants plastique bleus gonflés comme des ballons de

baudruche. Du grand art loufoque, qui n'a pas manqué d'inspirer les internautes.

Le chanteur, plus tard sacré artiste masculin de l'année, a également marqué le public avec son discours, dans lequel il a demandé une fusion des catégories "*artiste masculin* » et « *artiste féminin*. Il faut espérer qu'un jour on pourra jouer ensemble les mêmes jeux dans la même cour !", a-t-il déclaré.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
NIF N°:414024000016216  
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales  
N° 01 / DEP/ WA/ 2020

La direction des équipements publics de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur l'Aménagement et réhabilitation des établissements scolaires du cycle secondaire a travers la wilaya d'Alger repartis en 03 lots :

- LOT n°01 : Travaux de réhabilitation du lycée ALI BOUMENDJEL
- LOT n°02 : Travaux de réhabilitation du lycée BACHIR MENTOURI
- LOT n°03 : Travaux de réhabilitation du lycée DAHMEN AHMED

Important : les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots  
Les entreprises ne peuvent être retenues que pour un seul lot  
en cas un soumissionnaire est moins disant sue plusieurs lots il lui sera attribuer le lot le plus consistant l'entreprise classée en deuxième position doit s'aligner au moins disant

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

**Pour Lot N° 01 :**

7- Capacité professionnelle :  
Etre qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie **03 ou plus**

8- Capacité financière :  
Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2016-2017-2018) : 6.000.000 ,00 DA

9- Capacité technique :  
Moyens humains : ayant au moins un architecte, ingénieur ou master en génie civil  
Moyens matériels : ayant au moins un camion de 2,5 tonne ou plus (charge utile)  
Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet portant sur travaux d'aménagement ou réhabilitation ou réalisation en TCE

**Pour le lot N° 02 :**

7- Capacité professionnelle :  
Etre qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie 03 ou plus.

8- Capacité financière :  
Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2016-2017-2018) : 6.000.000 ,00 DA

9- Capacité technique :  
Moyens humains : ayant au moins un architecte, ingénieur ou master en génie civil  
Moyens matériels : ayant au moins un camion de 2.5 tonne ou plus (charge utile).  
Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet portant sur travaux d'aménagement ou réhabilitation ou réalisation en TCE

**Pour le lot N° 03 :**

10- Capacité professionnelle :  
Etre qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie 02 ou plus.

11- Capacité financière :  
Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2016-2017-2018) : 3.000.000 ,00 DA

12- Capacité technique :  
Moyens humains : ayant au moins un TS dans les métiers de bâtiments ou plus  
Moyens matériels : ayant au moins un mini camion.  
Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet portant sur travaux d'aménagement ou réhabilitation ou réalisation en TCE

Les entreprises qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges à partir de la première parution du présent avis dans la presse auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger, 125 rue tripoli Hussein dey - Alger. Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidature le certificat de qualification en vigne les bilans, ... etc (Pour la liste détaillée se référer l'article 09 du cahier des charges)

Les offres doivent être adressées à Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger- service des marchés – au 125 rue Tripoli Hussein Dey Alger, sous pli cacheté avec mention : "à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales n° 01 /DEP/WA /2020 portant sur l'Aménagement et réhabilitation des établissements scolaires du cycle secondaire a travers la wilaya d'Alger

La durée de préparation des offres est fixée à 08 jours à partir de la première publication dans le BOMOP ou la presse nationale  
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à12H00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et les offres techniques et financiers en séance publique à 13H00 à la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger sise au 125 rue de Tripoli Hussein Dey- Alger.

Midi Libre n° 3921 - Lundi 17 février 2020 - Anep 2016 003 510

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE LAGHOuat  
DAIRA DE LAGHOuat  
COMMUNE DE LAGHOuat

**AVIS D'ADJUDICATION POUR LA CONCESSION DE L'ABATTOIR COMMUNAL**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Laghouat lance un avis d'appel d'offre d'adjudication aux enchères publiques pour la concession l'abattoir communal au cité Essadikia dix jours à compter de la date de sa publication dans le journal dont la consistance est salle abattoir - bloc sanitaire - logement gardien - parking - espace vert - deux chambres froides équipés - deux bureaux et 07 chambres - écuries de bétail et ce sur une surface de 1200 m2 dont 3,320,98m2 bâtis pour une durée de (03) trois années.

Les intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de patrimoine communal 24 heures avant l'adjudication contre paiement de 3.000.00 DA.

La mise à prix et de : **5.165.722.00 DA**

**Constitution du dossier :**

01-Demande de participation à l'adjudication avec l'engagement de respect des termes du cahier des charges signé et approuvé

02-Certificat de résidence (adjudicateur et gérant)

03-Copie de la carte national d'identité ou permis de la conduite (adjudicateur et garant)

04- Extrait de rôle de ne dépassant pas les 03 mois

05-Casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois (adjudicateur)

06-Copie du registre de commerce en spécialité légalisée par le (CNRC)

07-Attestation d'affiliation et mise à jour (CASNOS)

08-Attestation d'affiliation et de mise à jour (CASNOS)

09-Certificat de dépôt des comptes sociaux (personnes morales) (EURL, SARL) dernière année

10-Chèque bancaire certifié par la banque portant 1/10 de la mise à prix

11-Attestation bancaire de solvabilité

12-Procuration notariale pour autoriser le gérant, effectue le processus adjudication en l'absence du propriétaire du dossier

13-Le cahier des charges est signé et tamponné sur toutes ses pages

14-Quittance de paiement des droits du cahier des charges 3000 DA

15-Attestation fiscale (NIS-NIF)

**Observation :**

Les documents spécifiés dans les numéros mentionnés dans l'annonce figurant dans ce paragraphe sont exclusifs s'il est prouvé qu'ils ne sont pas présents le jour d'adjudication (documents n°1-3-5-6-9-10 document n°(12) en l'absence du propriétaire du dossier et n°13-14)

**Le reste des documents est rempli pour la personne désignée dans les 10 jours**

Midi Libre n° 3921 - Lundi 17 février 2020 - Anep 2016 003 509

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière  
Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tizi Ouzou  
Wilaya de Tizi Ouzou  
Etablissement public hospitalier d'Azazga  
NIF : 098115185005825

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2020**

L'établissement public hospitalier d'Azazga lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture des médicaments produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux nécessaires pour son fonctionnement pour l'exercice budgétaire 2020 scindés en onze lots suivants :

**-Lot n°01 :** consommable général hospitalier  
**-Lot n°02 :** consommable de laboratoire  
**-Lot n°03 :** produits dentaires  
**-Lot n°04 :** réactifs de laboratoire  
**-Lot n°05 :** articles de pansements  
**Lot n°06 :** antiseptiques  
**-Lot n°07 :** produits de dialyse  
**-Lot n°08 :** produits d'anesthésie et de réanimation  
**-Lot n°09 :** consommable non tissé  
**-Lot n°10 :** films numériques  
**-Lot n°11 :** consommable de dialyse

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier d'AZAZGA.  
Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Tout produit manquant entraînera le rejet d de la soumission. Le retrait du cahier des charges se fera par le soumissionnaire ou par une personne dûment mandatée, dès l'apparition de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP contre le paiement d'un montant de deux mille dinars (2000 DA).  
L'offre du soumissionnaire peut concerner un lot unique ou plusieurs lots à la fois avec variantes.

Les offres des candidats comprendront les documents exigés dans l'article n°08 du cahier des charges à savoir :

**1-Dossier de candidature comprend :**

-La déclaration de candidature à remplir, signer dater et cacheter par le candidat habilité (modèle type joint au présent cahier des charges)

-Une déclaration de probité à remplir, signer, dater et cacheter par le candidat habilité (modèle type joint au présent cahier des charges)

-Les statuts pour les sociétés

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires

-La copie de l'agrément du ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière

-Certificat de conformité en cours de validité des produits proposés

-Moyens humains (liste nominative et CNAS)

-Moyens matériels (cartes grises ou contrat de location notarié couvrant la période contractuelle)

-Bilan financiers des trois dernières années visés par les impôts

-Référence professionnelle

-Référence bancaire

**2-L'offre technique comprend :**

-Une déclaration à souscrire à remplir, signer dater et cacheter par le candidat habilité (modèle type joint au présent cahier des charges)

-Mémoire technique justificatif

-Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"

**3-L'offre financière comprend :**

-La lettre de soumission à remplir, signer dater et cacheter par le candidat habilité (modèle type joint au présent cahier des charges)

-Le bordereau des produits unitaires (BPU) renseigné, signé, daté et cacheté par le candidat habilité

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé, daté et cacheté par le candidat habilité

**NB. :Toutes les pièces jointes doivent être en cours de validité.**

Conformément à l'art. 69 de décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics, l'ensemble des documents justifiants les informations contenues dans la déclaration de candidature sont à compléter uniquement par l'attributaire (casier judiciaire du gérant, attestation des comptes sociaux, registre de commerce, NIF, extrait de rôles apuré, attestation de mise à jour CNAS et CASNOS), et en tout état de cause avant l'avis d'attribution provisoire du marché.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas.  
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/2020 EPH AZAZGA**  
**OBJET : "Fourniture des médicaments, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux"**  
**LOT n°.....LOT N°.....LOT N°.....**

**SOUMISSION "A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES"**

**Le dossier complet de la soumission accompagné des pièces réglementaires devra être déposé au niveau du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier d'Azazga :**  
Bureau des marchés  
Etablissement public hospitalier d'Azazga Tizi Ouzou Algérie

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de sa première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.  
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à douze heures (12) heure. L'ouverture des plis aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offre à 12h30.  
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.  
Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pour une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de leur dépôt.

Midi Libre n° 3921 - Lundi 17 février 2020 - Anep 2016 003 482

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# Derby algérois au 5-Juillet

*Les regards des puristes seront braqués aujourd'hui vers le stade du 5-Juillet qui va renouer avec l'ambiance des derbies, en accueillant un duel des extrêmes entre le CR Belouizdad et le NA Hussein Dey, comptant pour la 18<sup>e</sup> journée de championnat national de Ligue 1.*

PAR MOURAD SALHI

Fermé au mois de novembre dernier pour la rénovation de la pelouse, le stade du 5-Juillet rouvrira ses portes cet après-midi aux amoureux de la balle ronde. Le CR Belouizdad, leader de championnat recevra le NA Hussein Dey avant-dernier au classement général, dans un duel qui s'annonce a priori déséquilibré. Toutefois, dans ce genre de rencontres, la logique n'est pas toujours respectée. Les deux protagonistes se présenteront à chances égales, même si le Chabab jouit d'une légère avance psychologique, de par notamment sa position au classement.

Le CRB, leader incontestable de championnat, avec 33 points, recevra le Nasria qui souffre cette saison dans les profondeurs du classement avec seulement 15 points après 17 journées de compétition. Les coéquipiers d'Amir Sayoud qui restent sur une élimination en Coupe d'Algérie, au stade des 8<sup>es</sup> de finale, n'ont désormais que le championnat comme objectif. Le nouvel entraîneur du club le français Franck Dumas est appelé à honorer son contrat objectif qui consiste à s'adjuger le titre de cette édition. Les voisins du NAHD, ne comptent pas les entendre de cette oreille. Cette équipe dirigée par l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi est appelée à réagir pour éviter de compromettre ses chances du maintien parmi l'élite. Une chose est sûre, les



duel entre les deux clubs algérois étaient souvent de bon niveau technique. A l'est du pays, un autre derby est prévu au stade du 8-Mai-45, mettant aux prises l'ES Sétif et le CA Bordj Bou Arreridj. L'Entente qui revient de loin avec l'arrivée à la barre technique du tunisien Nabil El Kouki, aura une belle opportunité à domicile pour empocher les trois points de la victoire et se rapprocher davantage du podium.

Les Criquets, qui sont à la 10<sup>e</sup> place avec 22 points, ne comptent pas se présenter à Aïn-Fouara dans la peau de la victime expiatoire, mais sont animés d'une grande volonté pour négocier un bon exploit. Ce qui va leur permettre de s'éloigner de la zone de turbulences.

Le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine sera également le théâtre d'une belle affiche entre le CS Constantine et le MC Oran. Les Sanafir, sous la houlette de Karim

Khouda, qui comptent jouer les premiers rôles, ne veulent rien laisser au hasard sur leurs bases et devant leur public. Le Mouloudia d'Oran qui vit une crise interne, veut assurer son maintien parmi l'élite.

La JS Kabylie, le concurrent direct pour le titre, accueillera, de son côté, le Paradou AC dans une autre belle affiche de la 18<sup>e</sup> journée, prévue au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre. Les Canaris sous la houlette du technicien tunisien Aymen Zelfani ne jurent que par les trois points de la victoire pour reprendre la 2<sup>e</sup> place, échue au MC Alger, après sa victoire à domicile face à la JS Saoura, en match avancé de la même journée. D'autres rencontres mettront aux prises des mal-classés. L'ASO Chlef accueillera l'US Biskra, l'USM Bel Abbès recevra le NC Magma, alors que l'USM Alger se rendra à Aïn-M'lila pour y donner la réplique à l'équipe locale. Les clubs locaux tenteront de profiter des avan-

tages du terrain et du public pour glaner les trois points pour se remettre en course pour le maintien.

M. S.

## FRANCE

### Ferhat touché au visage face à Angers

En recevant Angers sur son terrain, le Nîmes Olympique a réussi à s'imposer sur le score de 1-0 grâce à un but à la 80<sup>e</sup> minute par Koné mais l'Algérien Ferhat a dû quitter les siens sur blessure.

Zinédine Ferhat a débuté en tant que titulaire mais l'ancien joueur du Havre a dû laisser sa place à la 78<sup>e</sup> minute de jeu après avoir été touché au visage par l'international Tchadain Casimir Ninga. Ce dernier a levé son pied pour récupérer le ballon mais il a touché l'international algérien Zinédine Ferhat en pleine visage.

L'ancien de l'USM Alger en sang était K.-O., il a fallu l'intervention du staff médical et le joueur a été évacué sur civière. Le geste de Ninga lui a coûté un carton rouge.

Une minute après la sortie de Ferhat, son remplaçant Moussa Koné inscrivait le seul but du match. Un but et une victoire qui permettent à Nîmes de quitter la zone rouge.

### Ounas passeur face à Toulouse

Titulaire après avoir écopé de deux matchs de suspension, l'ailier international algérien Adam Ounas a été décisif lors de la première période qui oppose Toulouse à Nice.

Le joueur prêté par le Napoli a donné sa deuxième passe décisive en Ligue 1 pour le milieu offensif Lees-Melou qui a ouvert le score à la 12<sup>e</sup> minute de jeu. Ounas a donné une merveille de passe pour son coéquipier qui s'est trouvé tout seul face au gardien avant de mettre le ballon entre les pieds de ce dernier.

Ounas qui a souffert un peu de la rotule du genou durant ce premier acte a été l'un des meilleurs joueurs sur le terrain.

## Programme des matchs

Aïn M'lila, stade Khelifi-Zoubir : AS Aïn M'lila - USM Alger  
Sétif, stade du 8-Mai-45 : ES Sétif - CA Bordj Bou Arreridj  
Chlef, stade Mohamed-Boumezreg : ASO Chlef - US Biskra  
Sidi Bel Abbès, stade du 24 - Février : USM Bel Abbès - NC Magma  
Constantine, stade du Chahid Hamlaoui : CS Constantine - MC Oran  
Tizi-Ouzou, stade du 1<sup>er</sup>-Novembre : JS Kabylie- Paradou AC  
Alger, stade du 5-Juillet) : CR Belouizdad- NA Hussein Dey

LIGUE 2 – 19<sup>e</sup> JOURNÉE

## L'OM et le WAT renouent avec le succès

L'Olympique de Médéa et le WA Tlemcen ont frappé fort lors de la 19<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 2, jouée ce samedi. Le leader et son dauphin ont étrillé respectivement l'AS Khroub et le DRB Tadjenanet, alors que la JSM Béjaïa a été tenue en échec par le MC Saïda. Battus lors de leur dernière sortie, l'Olympique de Médéa et le WA Tlemcen se sont rattrapés, chez eux, de fort belle manière. Les Olympiens ont corrigé l'AS Khroub (4-1), avec un triplé de Lakroum (45', 71', 78'), alors que les Tlemcéniens ont humilié une équipe du DRB Tadjenanet (4-0) en nette perte de vitesse. À la suite de ces succès retentissants, l'OM (1<sup>er</sup> – 38 pts) et le WAT (2<sup>e</sup> – 35 pts) reprennent leur marche en

avant et prennent le large sur leurs poursuivants. Du côté d'El-Eulma, le Mouloudia local n'a pas raté l'occasion de la réception de la lanterne rouge pour engranger un nouveau succès (2-0). Face à l'USM El Harrach, le MCEE a pris l'avantage à la 30<sup>e</sup> minute par Boucif (30'), sur penalty, avant de doubler la mise à l'heure de jeu à la suite d'un but contre son camp de Djribaâ (60'). Au classement, Babia gagne trois places et remonte de la 9<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> position (27 pts), alors que son adversaire du jour est bon dernier (16 – 16 pts). Dans le bas du classement, l'OM Arzew n'est plus relégable. Le promu est passé de la 15<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> place (22 pts) grâce à sa précieuse victoire glanée à domicile face à la JSM Skikda (1-0).

Pour sa part, la JSM Béjaïa a laissé filer deux précieux points. En effet, les Vert et Rouge de la Soummam ont été accrochés par une coriace équipe du MC Saïda (2-2). Dans un match où chaque formation a eu sa mi-temps, les gars de la Soummam pensaient avoir fait le plus dur en menant par deux buts à zéro avant la mi-temps au moyen de Chaouichi (32'), Idir (38'). Toutefois, les visiteurs ont trouvé les ressources pour réduire l'écart dans un premier temps, par Cheheima (55'), avant de niveler la marque par l'entremise de Hamidi, deux minutes plus tard (57'). Conséquence de ce résultat nul, la JSMB et le MCS font du surplace. Le premier est 14<sup>e</sup> avec 21 points, alors que le second est 12<sup>e</sup> avec 22 unités.



# Offres d'emplois

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Référence : Emploipartner-1406</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li><li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li><li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li></ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li><li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li><li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li><li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li><li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li><li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li><li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li><li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li><li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li><li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li><li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li><li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li><li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li><li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li><li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li><li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li><li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li><li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li><li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li><li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li><li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li><li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li><li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li><li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li><li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li><li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li><li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li><li>Met en place un réseau de distribution</li><li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li><li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li><li>Développe et suit les grands comptes</li><li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li><li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li><li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li><li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li><li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li><li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li><li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li><li>10 ans d'expérience</li><li>Sens de communication</li><li>Capacité de négociation et de persuasion</li><li>Force de persuasion</li><li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li><li>Compétences managériales</li><li>Sens de l'analyse</li><li>Raisonnement inductif et déductif</li><li>Doté d'esprit positif et créatif</li><li>Focalisé sur les résultats</li><li>grande résistance à la pression</li><li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li><li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li><li>Discrétion élevée et intégrité morale</li></ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li></ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Kouba</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li><li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li><li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li><li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li><li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li><li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li><li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li><li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li><li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li><li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li><li>Gérer les réclamations clients.</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li><li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li></ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li><li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li><li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li><li>Montage et mise en forme du processus HSE</li><li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li><li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li><li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li><li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li><li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li><li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li><li>Expérience minimale 02 ans</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li><li>Dynamique</li><li>disponible</li></ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:</li><li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li><li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li><li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li><li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li><li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li><li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li><li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li><li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li><li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li><li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li></ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li><li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li><li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li><li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li><li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li><li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li><li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li><li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li><li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li></ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1410</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Rattaché au Responsable HSE</li><li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li><li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li><li>Coordonner les relations de la société de gardiennage</li><li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances</li><li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li><li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li><li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li></ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li><li>Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité</li><li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li><li>Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire</li><li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li><li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li><li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</li><li>disponible</li></ul> | <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger.</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1412</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis</li><li>Commercialiser la prestation transport logistique.</li><li>Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers</li><li>Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)</li><li>Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale</li><li>Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport</li><li>Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division</li><li>Veille permanente de la concurrence au niveau local et national</li><li>Reporting...</li></ul> <p><b>Capacités et expérience souhaitées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum</li><li>Formation en logistique internationale ou commerce internationale</li><li>Au minimum 2 ans d'expérience</li><li>Persévérance, bon relationnel</li><li>Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.</li></ul> <p><b>Lieu du travail:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger</li></ul> <p><b>Référence : Emploipartner-1404</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</b></p> <p><b>Missions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise</li><li>Analyse financière régulière.</li><li>Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise</li><li>Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,</li><li>Suivre les facturations, le recouvrement,</li><li>Assurer le reporting mensuel/budget,</li><li>Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,</li><li>Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,</li><li>Autoriser le paiement des fournisseurs</li><li>Suivi de la gestion des stocks</li></ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Expérience requise</li><li>Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste</li><li>Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée</li></ul> <p><b>Diplôme requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Licence en finances</li></ul> <p><b>Compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)</li><li>Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)</li><li>Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques</li><li>Très bonnes connaissances en finances</li><li>D'excellentes compétences interpersonnelles</li><li>Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité</li><li>Aptitude aux présentations fréquentes</li><li>Aptitudes à la communication verbale et écrite,</li><li>Capacités de définir des priorités et respecter les délais</li><li>Très bon sens de l'organisation,</li><li>Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement</li><li>Excellent niveau dans la résolution des problèmes</li><li>Compétences en informatique</li></ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</li></ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1407</b><br/><b>Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT NET</b></p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**  
**Tel : 021 680 296/021 687 086**  
**Fax : 021 298 595**

## Cuisine

### Chou-fleur à la polonaise



#### Ingrédients

1 chou-fleur  
2 œufs  
100 g de beurre  
4 c à soupe de chapelure  
Sel, poivre

#### Préparation :

Diviser le chou fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les œufs durs ; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'œufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'œufs durs hachés.

### Gâteau à la citrouille



#### Ingrédients :

800 g de potiron  
150 g de farine  
4 œufs  
15 cl de crème liquide  
120 g de sucre  
1/2 sachet de levure chimique  
2 c. à soupe de fleurs d'oranger  
50 g de beurre  
1 pincée de sel

#### Préparation :

Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés. Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau. Dans un saladier écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les œufs, le sucre, l'eau de fleur d'oranger et le sel. Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème. Laisser reposer 1 heure à température ambiante. Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes. Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges.

*Aliment complet et naturel, l'œuf est définitivement l'aliment de référence de notre gastronomie et de notre santé. Sous sa coquille se cachent presque tous les nutriments reconnus comme essentiels à l'être humain. Outre ses grandes qualités nutritives, il est économique et facile à cuisiner.*

#### Une protéine de grande qualité

L'œuf est pour les nutritionnistes la protéine de référence. Les protéines sont constituées d'acides aminés, dont certains ne peuvent être synthétisés par notre organisme. Les œufs sont également riches en acides gras (10 % de lipides), en vitamines (A, D, E et B) et en minéraux. Un œuf moyen contient 90 Kcal.

Le jaune d'œuf est très riche en acides gras insaturés et contient également du cholestérol (environ 0,25 g. par œuf). On sait que seulement 20 % du cholestérol sanguin est apporté par l'alimentation, le reste (8 %), étant fabriqué par notre organisme.

## DIÉTÉTIQUE ET SANTÉ

# L'œuf, un aliment complet et naturel



#### Un symbole ovoïde

L'œuf fascine l'homme depuis des siècles. Il symbolise l'univers et l'éternelle renaissance de la nature. Dans toutes les grandes civilisations, l'homme a pris l'œuf comme exemple pour expliquer l'origine du monde. Des Grecs aux Romains, des Celtes aux Germains, l'œuf a toujours eu une valeur symbolique. Par contre, dans certaines sociétés africaines, manger un œuf est un tabou ; en effet manger un œuf c'est manger une poule et donc compromettre l'alimentation de toute la communauté.

#### L'œuf et la poule

Les œufs les plus couramment utilisés par l'homme sont les œufs de poule. L'œuf est issu de l'ovule non fécondé de la poule (cette dernière, contrairement aux poules reproductrices, n'a pas besoin de coq pour pondre ses œufs). Elle met de 26 à 30 heures pour fabriquer et pondre un œuf. Les poules pondent pendant un an, après quoi elles sont «réformées».

#### Conservation

- Dans un endroit frais (maximum 8°C). Côté pointu vers le bas afin de ne pas comprimer la chambre à air.  
- Ne pas utiliser les œufs fêlés car il y a un risque de salmonelle

#### En cuisine

Les œufs sortant du frigo se fendent lorsqu'on les plonge dans de l'eau bouillante, les jaunes trop froids ne lient pas bien, les blancs trop froids ne montent pas en neige. Les œufs d'une semaine s'épluchent plus facilement que les œufs très frais.

#### Remède de grand-mère

On se souvient que nos grands-mères fabriquaient du "lait de poule" en battant un jaune d'œuf avec du lait chaud, pour redonner des forces aux malades, ce qui a été conforté par les découvertes de la diététique moderne.

## LA MAYONNAISE

### La recette irratale et ses dérivés

#### Un peu d'histoire

Le mot mayonnaise serait un dérivé du mot Mahon (Mao), capitale de Minorque dans les Baléares, île occupée à cette époque par les Anglais.

L'histoire raconte que c'est un amiral anglais qui aurait ramené cette recette en Europe ; cependant, les villes de Bayonne et Mayons se disent être le lieu d'origine de la mayonnaise.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le maître gastronomique Carême popularisera la mayonnaise après avoir arrangé la recette : il la rendra onctueuse et légère, ce qui lui vaudra d'être connue à travers le monde entier.

#### La recette basique

1 jaune d'œuf  
25 cl d'huile  
1 c. à café de moutarde  
1 trait de vinaigre ou jus de citron  
Sel, poivre

#### Préparation

Mélangez le jaune d'œuf et la moutarde, sel et poivre. Incorporez l'huile peu à peu, en un mince filet, en fouettant (au fouet à main ou au batteur vitesse moyenne) pour

démarrer l'émulsion. Ajoutez le reste d'huile progressivement, toujours en filet, sans cesser de fouetter. Enfin incorporez le vinaigre et ajustez l'assaisonnement.

#### Les variantes

Toujours le même principe d'émulsion, mais avec des ingrédients en plus ou différents pour obtenir de nouvelles sauces.

**Sauce aïoli :** Même principe, mais au jaune d'œuf cru on ajoute 3 gousses d'ail pressées, sel et poivre, et on utilise de l'huile d'olive et du jus de citron.

**Sauce tartare :** 25 cl d'huile neutre, 1 jaune d'œuf dur écrasé, 1 c. à soupe de moutarde, 1 c. à soupe de câpres hachées, 1 c. à soupe de cornichons hachés, 1 c. à soupe d'oignons crus hachés, 1 c. à soupe d'herbes fraîches hachées (selon votre choix).

**Sauce rouille :** 1 pomme de terre écrasée cuite dans le bouillon des poissons, 3 gousses d'ail pilées, une pincée de safran et 25 cl d'huile d'olive pour sa réalisation. Le jaune d'œuf est facultatif.

**Sauce verte :** Toujours le même principe mais avec 3 anchois pilés, 2 gousses d'ail pilés, 2 œufs durs hachés, 1



trait de vinaigre, quelques câpres hachées, une poignée de mie de pain, du persil ciselé et 25 cl d'huile.

**Mayonnaise à l'avocat :** La recette de base + 1 ou 2 avocats réduits en une purée homogène (éventuellement aromatisée avec citron, oignon et piment hachés...).

## Trucs et astuces

### Conserver les jaunes d'œuf



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-

les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

### Conserver les blancs d'œuf



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

### Savoir si un œuf est frais



Plongez l'œuf dans un verre d'eau. D'après sa position il est :

- extra frais s'il est au fond à l'horizontale  
- frais s'il s'incline légèrement  
- de plus d'une semaine s'il est vertical  
- périmé s'il flotte à la surface

### Conserver une mayonnaise



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

O. A. A.

# Mots Fléchés N°3739

|                                          |   |                                        |          |                                             |                                        |                                           |   |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |
|------------------------------------------|---|----------------------------------------|----------|---------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------------------------------------------|---|-------------------------------------------|-------------------|
| truide-<br>rai<br>ville de<br>province   | ↓ | outil de<br>couvreur<br>courant        | ↓        | membre<br>d'un<br>ordre<br>intact           | ↓                                      | accom-<br>plissent                        | ↓ | qredin<br>erbium<br>en chimie         | ↓ | groupe<br>politique<br>coiffure<br>officielle | ↓ | encercle-<br>rais<br>entaillait           | ↓                 |
| point de<br>sortie<br>prête au<br>combat | → |                                        |          |                                             |                                        | diminuai<br>l'allure<br>morque            | → |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |
| réseau<br>mondial                        | → |                                        |          | enduisi-<br>rent de<br>colorant<br>empiler  | →                                      |                                           |   | lanque<br>morte<br>pièce de<br>viande | → |                                               |   |                                           |                   |
| pause                                    | → |                                        |          |                                             | rideau                                 | →                                         |   |                                       |   |                                               |   | article<br>contracté<br>parfum<br>d'apéro | →                 |
| poésie<br>lurique                        | → | ensor-<br>cela<br>parsè-<br>mera       | →        |                                             | dérobée                                | →                                         |   |                                       |   | mine                                          | → |                                           |                   |
|                                          | → |                                        |          | métal en<br>feuille<br>rapport<br>de cercle | →                                      |                                           |   | abri de<br>scout                      | → | fortifiant                                    | → |                                           |                   |
| embro-<br>chent<br>cuisent à<br>feu doux | → |                                        |          |                                             |                                        |                                           |   |                                       |   | néqation                                      | → |                                           | état de<br>médium |
|                                          | → |                                        |          |                                             |                                        |                                           |   | fulmina                               | → | à travers                                     | → |                                           |                   |
| pares-<br>seux<br>petite<br>boule        | → |                                        | aride    | →                                           |                                        | délice<br>breton<br>truc en<br>plumes     | → |                                       |   |                                               |   | montré<br>sa joie<br>drame en<br>kimono   | →                 |
|                                          | → |                                        | regardas | →                                           |                                        | crevas<br>un œil<br>prendre<br>un repas   | → |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |
| repère<br>de<br>timonier                 | → | titre à<br>Londres<br>erreur<br>de jeu | →        |                                             |                                        | mot de<br>sélection<br>courses<br>de fond | → |                                       |   | atome chargé                                  | → |                                           | aides             |
|                                          | → |                                        |          | chamois<br>à Pau<br>elle fend<br>la lame    | →                                      |                                           |   |                                       |   | à payer                                       | → | posses-<br>sif                            | →                 |
| nerf de<br>la guerre<br>enfon-<br>cées   | → |                                        |          |                                             |                                        | déliçats<br>pierres<br>gravées            | → |                                       |   |                                               |   | inutile                                   | →                 |
|                                          | → |                                        |          |                                             |                                        |                                           |   | grande<br>école<br>longue<br>période  | → |                                               |   |                                           | essaya            |
| tabassa                                  | → | inter-<br>pelle<br>cabriole            | →        |                                             |                                        |                                           |   | bambin<br>déluré<br>provo-<br>cation  | → |                                               |   |                                           |                   |
|                                          | → |                                        |          |                                             | déso-<br>rienté<br>unité de<br>surface | →                                         |   |                                       |   | surqis                                        | → |                                           |                   |
| sodium<br>au labo                        | → |                                        |          | voies de<br>fleuve<br>person-<br>nel        | →                                      |                                           |   |                                       |   | bien<br>apprise                               | → | saint sur<br>l'agenda<br>fin de<br>verbe  | →                 |
| détaillée                                | → |                                        |          |                                             |                                        |                                           |   | départ<br>précipité                   | → |                                               |   |                                           |                   |
| bonne<br>période<br>pour le<br>nudisme   | → |                                        |          |                                             | éponge-<br>ras                         | →                                         |   |                                       |   |                                               |   |                                           |                   |

## SUDOKU

N°3739

## SOLUTION SUDOKU

N°3738

SOLUTIONS MOTS  
FLECHES 3738

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 |   | 9 |   |   |   |   |
|   |   | 5 |   |   |   | 2 |   |
| 7 |   | 1 | 6 |   | 5 |   | 8 |
|   | 4 | 7 | 8 |   | 3 |   | 2 |
| 1 | 8 |   |   | 6 |   | 7 | 4 |
| 3 |   |   | 7 |   | 9 | 8 | 1 |
| 9 |   |   | 2 |   | 4 | 1 | 7 |
|   |   | 8 |   |   |   | 5 |   |
|   |   |   |   | 7 |   | 8 | 9 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 7 | 4 | 2 | 8 | 6 | 1 | 5 |
| 1 | 4 | 5 | 6 | 3 | 7 | 2 | 9 | 8 |
| 2 | 8 | 6 | 9 | 1 | 5 | 4 | 3 | 7 |
| 6 | 9 | 2 | 7 | 4 | 3 | 8 | 5 | 1 |
| 4 | 1 | 8 | 2 | 5 | 9 | 7 | 6 | 3 |
| 5 | 7 | 3 | 1 | 8 | 6 | 9 | 2 | 4 |
| 3 | 6 | 1 | 8 | 9 | 4 | 5 | 7 | 2 |
| 7 | 5 | 4 | 3 | 6 | 2 | 1 | 8 | 9 |
| 8 | 2 | 9 | 5 | 7 | 1 | 3 | 4 | 6 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | B | ■ | P | ■ | S | ■ | A | ■ | R | ■ | B | ■ | A |
| C | A | T | A | L | E | P | S | I | E | ■ | L | E | V |
| ■ | K | I | L | O | M | E | T | R | A | G | E | ■ | E |
| E | C | R | I | T | E | ■ | R | O | G | A | T | O | N |
| ■ | H | E | R | E | ■ | F | E | N | I | L | ■ | T | A |
| S | I | B | E | R | I | E | ■ | I | S | E | R | A | N |
| ■ | C | O | N | I | F | E | R | E | ■ | ■ | O | S | T |
| C | H | U | T | E | ■ | R | A | S | S | I | S | ■ | E |
| ■ | ■ | C | ■ | S | O | I | N | ■ | A | N | E | ■ | S |
| E | C | H | A | ■ | R | E | G | A | I | N | ■ | E | T |
| ■ | R | O | N | G | E | ■ | E | S | S | E | N | C | E |
| C | I | N | G | L | E | R | A | I | ■ | E | U | ■ | R |
| ■ | M | ■ | L | I | S | E | ■ | L | E | S | I | O | N |
| R | I | M | E | S | ■ | S | U | E | R | ■ | R | U | E |
| ■ | N | A | S | S | E | S | ■ | S | U | J | E | T | ■ |
| V | E | R | ■ | E | M | O | I | ■ | C | E | ■ | R | A |
| ■ | L | I | T | ■ | A | R | M | A | T | U | R | E | S |
| U | S | A | ■ | L | I | T | I | G | E | ■ | U | R | ■ |
| ■ | ■ | G | O | A | L | ■ | T | O | R | V | E | ■ | E |
| T | R | E | U | I | L | L | E | R | A | I | E | N | T |
| ■ | U | S | I | T | E | ■ | S | A | I | N | ■ | O | C |

# Pourquoi ne sent-on pas que la Terre tourne ?

*Nous ne sentons pas la Terre tourner, mais cela n'empêche pas les objets situés à sa surface de trahir son mouvement. En effet, la rotation de la Terre est responsable d'une force de Coriolis qui dévie les mouvements inertiels vers la droite dans l'hémisphère Nord et vers la gauche dans l'hémisphère Sud.*

C'est ainsi que, grâce à un pendule suspendu à la voûte du Panthéon, Léon Foucault a fait la démonstration de la rotation de la Terre en 1851.

La vitesse de rotation de la Terre est certes relativement élevée. L'important reste toutefois que cette vitesse soit constante. Le mouvement de rotation de la Terre est uniforme, ce qui ne donne lieu à aucune sensation particulière. Installez-vous dans un train. Lorsque celui-ci circule à sa vitesse de croisière, on ne sent rien, même s'il s'agit du TGV. Seuls les accélérations et les freinages peuvent



être physiquement ressentis. En effet, dans ces moments-là, des forces nous attirent vers notre siège ou nous en repoussent.

## Les effets de la force centrifuge

Pour suivre le mouvement circulaire de la Terre, il faut bien qu'une force

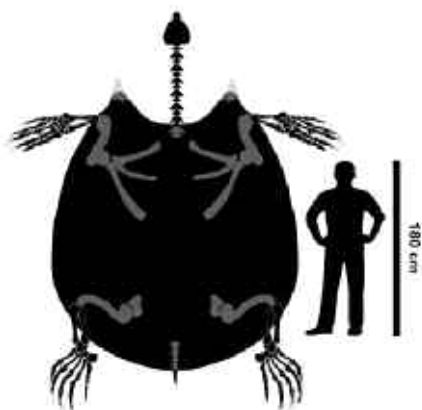
s'applique sur le corps. À défaut, le principe d'inertie nous ferait nous déplacer en ligne droite. La force en question est celle de la pesanteur, laquelle se décompose en deux termes :

la force de gravitation (responsable d'une accélération de  $9,8 \text{ m/s}^2$ ) qui résulte de la masse de la Terre et qui

nous attire vers son centre ; la force centrifuge (responsable d'une accélération d'environ  $0,02 \text{ m/s}^2$ ) qui résulte de la rotation de la Terre et qui a tendance à nous en éjecter.

Pour ressentir la rotation de la Terre, il faudrait que l'effet centrifuge soit plus fort que la gravité.

## Découverte d'une carapace de tortue, plus grande qu'un humain



Pour trouver la plus grande tortue qui n'ait jamais existé, il faut remonter le temps – entre 9 et 5 millions d'années. À cette époque, les *Stupendemys géographiques*, des tortues d'eau douce, vivaient dans le nord de l'Amérique du Sud. Par manque de fossiles, ce type de tortue

restait assez mystérieux. Elle était surtout connue pour deux particularités : rentrer sa tête dans sa carapace en tournant son cou de côté, et pour son imposante taille.

Des chercheurs ont découvert de nouveaux fossiles au Venezuela et en Colombie, dont la plus grande cara-

pace complète jamais trouvée, pour toute tortue existante ou éteinte. L'animal possédait une carapace de 2,40 mètres de long, pour une masse estimée à 1.145 kilogrammes. À titre de comparaison, c'est presque 100 fois la taille de son plus proche parent vivant, la tortue de rivière amazonienne *Peltecephalus dumerilianus*, et deux fois celle de la plus grande tortue existante encore de nos jours, la tortue luth marine *Dermochelys coriacea*.

## Des prédateurs de plus de 10 mètres de long

Grâce à ces nouvelles découvertes, les scientifiques ont pu en savoir plus sur les caractéristiques biologiques de cette tortue, une manière également de mieux comprendre l'évolution de l'espèce au sens global. Les chercheurs ont découvert deux morphotypes de carapace, variant suivant le sexe de l'animal.

Selon l'hypothèse des experts, les mâles possédaient des cornes non seulement pour se défendre, mais également pour combattre. "*Les cornes servaient principalement d'armes dans les comportements de combat entre mâles*", explique l'étude publiée dans *Science Advances*. Une cicatrice allongée et profonde, retrouvée sur la carapace, confirme l'hypothèse et pourrait être interprétée comme une marque résultant d'un combat entre mâles.

Des marques de morsures ont également été constatées sur plusieurs fossiles, ainsi qu'une dent retrouvée sur la surface ventrale d'une tortue. Pour les chercheurs, cela correspondrait aux grands caïmans qui pouvaient faire plus de 10 mètres de long. Cette interaction avec d'autres espèces aussi grandes pourrait expliquer la nécessité pour les *Stupendemys géographiques* d'avoir une taille aussi importante.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### ÉCRAN À CRISTAUX LIQUIDES

Inventeur : Martin Schadt

Date : 2013

Lieu : Suisse

L'écran à cristaux liquides permet la création d'écran plat à faible consommation d'électricité. Aujourd'hui ces écrans sont utilisés dans presque tous les affichages électroniques.



## TAKEN 3



21h00



L'ex-agent spécial Bryan Mills voit son retour à une vie tranquille bouleversé lorsqu'il est accusé à tort du meurtre de son ex-femme, chez lui, à Los Angeles. En fuite et traqué par l'inspecteur Dotzler, Mills va devoir employer ses compétences particulières une dernière fois pour trouver le véritable coupable, prouver son innocence et protéger la seule personne qui compte désormais pour lui - sa fille

## HOMEFRONT



21h00



À la suite d'une mission d'infiltration défailante dans le milieu des motards, Phil Broker, agent fédéral associé à la lutte antidrogue, décide de prendre sa retraite dans un endroit tranquille en Louisiane avec sa fille, Maddy. Après un différend entre la gamine et un élève de sa classe, il se met à dos la mère du garçon. Celle-ci demande à son frère, «Gator», un petit truand, de donner à Phil une bonne frayeur. Sa riposte vigoureuse éveille les soupçons de Gator qui ne tarde pas à découvrir le rôle joué par Phil dans l'arrestation du chef du gang des motards et alerte ces derniers. Phil n'a plus d'autre choix que de reprendre les armes

## FAITES ENTRER L'ACCUSÉ



21h00



Deux cadavres dans les hortillons d'Amiens en à peine sept mois ! Deux hommes dont le corps a été retrouvé flottant dans ce réseau de canaux qui irrigue la ville. Voilà de quoi occuper la police... A sa mort, en janvier 2011, Julien Guérin avait vingt-deux ans. Alexandre Michaud, lui, il en avait vingt-quatre, quand il a été tué, en septembre 2011. Mais les deux hommes ne se connaissaient pas. L'un s'est noyé, étourdi par l'alcool et les médicaments. L'autre a été tué de deux balles. Le premier vivait depuis toujours à Amiens. Le second, d'origine lyonnaise, venait d'arriver dans la ville. En apparence, rien ne liait ces deux morts. Et pourtant !

SECRETS D'HISTOIRE  
LA REINE MÈRE  
A DU CARACTÈRE...

21h00



Blanche de Castille (1188-1252) n'est pas qu'une pieuse régente confite en religion même si elle est obsédée par le salut éternel de son fils couronné (le roi Louis IX, devenu Saint Louis). C'est une femme à la personnalité hors du commun qui domine le XIIIe siècle par son caractère et son courage. Comme son nom l'indique, elle naît en Espagne, et sa grand-mère n'est autre que la prestigieuse Aliénor d'Aquitaine. C'est cette grand-mère qui organise son mariage - à l'âge de 12 ans - avec le jeune prince Louis - qui n'en a que 13 -, fils de Philippe Auguste et héritier du trône.... Elle va donner douze enfants au prince Louis qui deviendra, entre-temps, le roi Louis VIII

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## DOUTE



21h00



En 1964, école catholique St Nicholas, dans le Bronx. Dynamique et charismatique, le père Flynn s'efforce d'assouplir les règles trop strictes de l'école, farouchement défendues depuis toujours par soeur Aloysius Beauvier. La supérieure mène l'établissement d'une main de fer, convaincue des vertus de la peur et de la discipline. Mais le vent du changement souffle, et l'école vient juste d'accepter son premier élève noir, Donald Miller. Lorsque le jeune soeur James confie innocemment à soeur Aloysius ce qu'elle perçoit comme l'intérêt un peu trop marqué du père Flynn pour Donald, la supérieure se lance dans une croisade personnelle afin de faire renvoyer le prêtre

MONTREUX COMEDY  
FESTIVAL

21h00



En présentant le gala de clôture à Montreux, Rachid Badouri réalise l'un de ses plus grands rêves. Et le bon génie de l'humour québécois va réaliser les vôtres avec l'aide des meilleurs humoristes du moment : Artus, Éric Antoine, Waly Dia, Djal, Issa Doumbia, Shirley Souagnon, Bun Haye Mean, Donel Jacksman, Gérémy Crédeville et la participation de Bigflo & Oli, l'un des groupes de rap les plus en vue du moment. Rachid Badouri promet à son public ce qu'il promet à toutes ses conquêtes : une nuit de rêve, sans limite, sans prise de tête, et surtout, sans lendemain

MARIÉS  
AU PREMIER REGARD

21h00



Depuis trois ans, de nombreux couples ont tenté l'expérience dans le but de trouver l'amour. L'année dernière, la science avait réuni Charline et Vivien en estimant leur taux de compatibilité à 78%. Le procédé a fonctionné pleinement car aujourd'hui, un an après, Charline et Vivien sont plus amoureux que jamais. C'est pour vivre la même histoire d'amour que, cette année encore, des milliers de célibataires ont mis leur destin entre les mains de la science et vont peut-être, eux aussi, enfin connaître le bonheur...

NEW YORK, UNITÉ  
SPÉCIALE

21h00



Benson est persuadée que Rob Miller est responsable de la mort mystérieuse d'une fille dont le corps est retrouvé dans la Hudson River. Mais elle ne peut pas le prouver. Bien qu'il ne dispose pas de preuves tangibles, Stone décide malgré tout de traîner l'affaire en justice avant que Miller ne puisse passer à nouveau à l'acte



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# NATALIE PORTMAN

OSCARS 2020 : SA ROBE BOUSCULE HOLLYWOOD



*Nathalie Portman, accompagnée de son époux, portait une cape Dior Haute Couture sur laquelle étaient brodés les noms des réalisatrices qui n'ont pas été retenues dans la catégorie meilleur réalisateur, à savoir : Lorene Scafaria pour Queens, Lulu Wang pour L'Adieu, Greta Gerwig pour Les Filles du Docteur March, Mati Diop pour Atlantique, Marielle Heller pour Un ami extraordinaire, Melina Matsoukas pour Queen & Slim, Alma Har'el pour Honey Boy and Céline Sciamma pour Portrait de la Jeune Fille en Feu. "J'ai voulu donner de la visibilité, avec subtilité, à des femmes qui n'ont pas été reconnues pour leur travail incroyable cette année", a expliqué Natalie Portman. Sous cette cape très engagée, l'actrice de Black Swan portait une robe assortie signée Maria Grazia Chiuri, la directrice artistique de Dior.*



**Meghan Markle et Harry**  
**Fini les privilèges !**

*De retour au Canada après quelques jours aux États-Unis, Meghan et Harry se sont fondus dans la masse des voyageurs à l'aéroport de Victoria. Terminé le jet privé et les dépenses inconsidérées, aujourd'hui ils voyagent sur des vols commerciaux...et portent leurs valises !*



**Jean-Jacques Goldman**  
**Victoires de la musique 2020 : le "retour" inattendu**

*Les Victoires de la musique 2020 ont apporté leur lot de surprises. Mis à part la surprenante veste en gants de Philippe Katerine, la plus grande de cette soirée était définitivement le "retour" de Jean-Jacques Goldman. Vendredi 14 février 2020 à la Seine Musicale, un neuvième prix a été remis : une Victoire d'honneur décernée au chanteur Maxime Le Forestier pour l'ensemble de sa carrière.*

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06h07 |
| Dohr    | 13h02 |
| Asr     | 16h04 |
| Maghreb | 18h32 |
| Icha    | 19h52 |

## CORONAVIRUS

# PRÈS DE 1.700 MORTS EN CHINE ET LE 1<sup>ER</sup> DÉCÈS EN FRANCE

Le nouveau coronavirus (Covid-19) a déjà causé la mort de près de 1.700 personnes en Chine continentale, alors qu'un premier décès hors d'Asie, a été signalé samedi en France, a rapporté hier, l'agence officielle APS.

La pneumonie virale Covid-19 a tué 1.665 personnes en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao), selon le dernier bilan diffusé hier par les autorités chinoises, contre 1.523 morts annoncé samedi. La plupart se trouvaient dans la province du Hubei (centre), foyer de l'épidémie apparue en décembre dans son chef-lieu Wuhan.

Seuls quatre décès ont été enregistrés ailleurs dans le monde : Un sur le territoire chinois semi-autonome de Hong Kong, et les trois autres respectivement, au Japon, aux Philippines et en France.

La ministre française de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé samedi, le décès la veille d'un touriste chinois de 80 ans, hospitalisé en France depuis fin janvier. Ce décès est le "premier hors d'Asie, le premier en Europe", a-t-elle précisé.

La Chine a par ailleurs fait état dimanche, de plus de 68.000 cas de contamination sur son territoire, principalement dans la province du Hubei.

Dans son bilan quotidien, la commission sanitaire nationale chinoise a fait état de 2009 nouveaux cas dans le pays -dont 1.843 dans cette province-, ce qui représente une baisse pour la troisième journée consécutive.

L'épidémie de Covid-19 maintient le monde en alerte, avec près de 600 cas confirmés de contamination dans une trentaine de pays. L'Egypte a annoncé vendredi, avoir enregistré le premier cas sur le Continent africain.

Mais le principal foyer d'infection hors de Chine reste le paquebot de croisière Diamond Princess, en quarantaine au Japon : 355 cas de contamination y ont été confirmés, dont 70 nouveaux cas annoncés dimanche.

Le paquebot comptait 3.711 passagers et membres d'équipage, à son arrivée à Yokohama le 3 février. Depuis, les personnes contaminées ont été évacuées et hospitalisées, tout comme certaines personnes nécessitant des soins médicaux pour d'autres raisons.

Un porte-parole du département d'Etat américain a annoncé que les ressortissants des



Etats-Unis se trouvant à bord seraient évacués et subiraient une quarantaine de deux semaines, à leur retour sur le sol américain. De même, l'Australie a envoyé samedi, un expert médical au Japon, dans le cadre d'un plan visant à évacuer ses 200 ressortissants bloqués sur ce paquebot.

## L'OMS juge qu'il est "beaucoup trop tôt" pour faire des prévisions

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) juge qu'il est "beaucoup trop tôt" pour faire des prévisions. Une équipe internationale d'experts de l'OMS devait arriver à Pékin ce week-end pour une mission commune avec leurs homologues chinois.

Ils doivent réaliser des inspections sur le terrain, passer en revue les mesures de prévention, visiter des centres de recherche et formuler des recommandations pour contenir l'épidémie, a précisé un porte-parole du ministère chinois de la Santé.

"La Chine fait gagner du temps au monde. Nous ne savons pas combien de temps", a de son côté déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un discours samedi à Munich où se déroule une conférence internationale sur la sécurité. "Nous demandons à tous les gouvernements, toutes les compagnies et tous les médias, de travailler avec nous pour faire retentir le niveau d'alarme requis, sans attiser les flammes de l'hystérie", a-t-il ajouté.

Tandis que le Hubei reste coupé du monde depuis trois semaines et que plusieurs villes de l'Est du territoire chinois ont pris des

mesures de confinement drastiques, Pékin a renforcé à son tour vendredi ses restrictions pour endiguer la propagation du virus.

La capitale oblige désormais toutes les personnes arrivant de l'extérieur, à s'auto-imposer une quarantaine de quatorze jours à leur domicile ou leur hôtel, sous peine de sanctions, a rapporté le Beijing Daily, un quotidien officiel.

L'activité dans la ville reste largement paralysée et de nombreuses entreprises imposent le télétravail à leurs employés.

Ce règlement, aux modalités d'application non détaillées, intervient au moment où, à l'issue de vacances du Nouvel an lunaire prolongées, beaucoup de Chinois rentrés dans leur région d'origine pour les fêtes, doivent désormais retourner chez eux.

Quelque 283 millions de trajets ont ainsi été accomplis dans le pays, entre les 25 janvier et 14 février, selon le vice-ministre des Transports, Liu Xiaoming.

Dans ce contexte, le président chinois, Xi Jinping, a reconnu vendredi que la lutte contre le virus constituait "un grand test pour le système et les capacités de gouvernance" de son pays. Le gouvernement doit renforcer "son contrôle des médias en ligne", a-t-il par ailleurs insisté dans un discours publié samedi par la presse étatique, après que les internautes eurent formulé de multiples critiques, à l'égard des autorités quant à la gestion de la crise.

Signe des mesures draconiennes prises en Chine, la Banque centrale a annoncé samedi, que les billets usagés étaient désormais désinfectés et placés en quarantaine, jusqu'à quatorze jours, avant d'être remis en circulation.

## CRISE DU GOLFE

## Les discussions entre Doha et Ryad "suspendues"

Les discussions entre Doha et Riyad, pour résoudre la crise diplomatique qui les oppose depuis près de trois ans, ont été "suspendues", a déclaré le ministre des Affaires étrangères du Qatar, Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani.

L'Arabie saoudite et ses alliés -les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte-, ont rompu leurs liens avec le Qatar en juin 2017, l'accusant de soutenir des mouvements islamistes -ce que Doha nie, et de se rapprocher de l'Iran, principal rival régional du royaume saoudien.

Depuis, Ryad et ses alliés ont fermé leur espace aérien à Qatar Airways, interdit tout voyage dans le pays, suspendu la coopération commerciale, et les deux camps se sont livrés à une bataille médiatique sans relâche.

Mais en décembre, le Qatar et le Koweït, médiateur entre les deux parties, avaient évoqué des progrès dans les discussions pour mettre fin à la dispute avec Ryad. "Malheureusement, ces efforts n'ont pas abouti et ont été suspendus début janvier", a déclaré samedi, le ministre des Affaires étrangères du Qatar, lors de la Conférence sur la sécurité de Munich, grand-messe diplomatique annuelle. "Nous ne sommes pas les auteurs de cette crise et nous avons été très clairs, sur le fait que nous sommes favorables à toute intention réelle de résoudre ce problème", a ajouté le ministre qatari.

Récemment, deux diplomates à Doha ont indiqué à l'AFP ne pas voir de signes d'une reprise de ces négociations balbutiantes dans un avenir proche.

Le journal saoudien panarabe, Asharq Al-Awsat, a cité mercredi un diplomate du Golfe selon qui Ryad s'était retiré des négociations parce que les négociateurs qatari "ne semblaient pas sérieux, dans la recherche d'un compromis".

Selon les experts, les Saoudiens cherchent à résoudre la crise du Golfe, pour construire un front arabe uni face à l'Iran, grand rival de Ryad, mais partenaire important du Qatar.

## COUPURE D'EAU POTABLE LUNDI

# 4 COMMUNES D'ALGER CONCERNÉES

L'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui lundi, à partir de 07h du matin jusqu'à 13h00, dans 4 communes de la wilaya d'Alger, a indiqué hier un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

"La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger -SEAAL-, procédera le lundi 17 février 2020, de 07h00 à 13h00, à des travaux de réparation d'une canalisation principale de Transport d'eau. Ces travaux sont localisés à l'intérieur du site de la station de pompage de

Télémy, précise Seaal.

SEAAL précise, que l'alimentation en eau potable sera suspendue au niveau des quartiers des communes suivantes :

Commune d'Oued Koriche : (cité Djenane hacene, cité 64 logements, climat de France, quartier fontaine fraîche, quartier Diar el Kehf, quartier Tarek ibn Ziad, quartier skoto nadal, et la partie basse de Frais vallon).

Commune de Bab el Oued : (boulevard colonel Lotfi, Rue Rabah Bissas, Rue Abdelkader Abdoune et Boulevard Said Touati).

Commune de La Casbah : (Boulevard Mohamed Taleb, MDN, Hôpital Ait Idir et la Rue du Docteur Bentami).

Commune d'Alger Centre : (frères Bellili, Abdelaziz Mouzaoui, frères Benacer, Sfindja, Ain zeboudja, la perlier, Frantz fanon, chemin des sept merveilles, yahia Ferradi, chemin Pouyane, 118 krim belkacem, hôtel Aurassi, cité des fonctionnaires, chemin Sidi Brahim, chemin Aknouche et l'immeuble aéro-habitat).